



Commissariat
aux langues
officielles

Office of the
Commissioner of
Official Languages

Sondage de suivi sur les langues officielles 2021

Rapport final

Préparé à l'intention du Commissariat aux langues officielles

Nom du fournisseur : Environics Research Group

Numéro de contrat : 0P001-210595/001/CY

Valeur du contrat : 136 173,93 \$ (TVH incluse)

Date d'attribution des services : 2021-08-04

Date de livraison des services : 2022-01-13

Numéro d'enregistrement : ROP 028-21

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec le Commissariat aux langues officielles, à information.information@clo-ocol.gc.ca.

This report is also available in English.

Canada

Sondage de suivi sur les langues officielles – 2021
Rapport final

Préparé à l'intention du Commissariat aux langues officielles par Environics Research Group.

Date de livraison des services : 13 janvier 2022

Le présent rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats de deux sondages (l'un au téléphone, l'autre en ligne) menés par Environics Research Group.

This publication is also available in English under the title *Official Languages Tracking Survey - 2021*.

Permission de reproduire

La présente publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Il faut avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite du Commissariat aux langues officielles. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec le Commissariat aux langues officielles, à information.information@colon.gc.ca.

N° de catalogue : SF31-153/2021F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-42034-9

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, 2021

Table des matières

Résumé du rapport	i
I. Constatations détaillées	6
A. Le bilinguisme et la <i>Loi sur les langues officielles</i> : attitudes générales.....	6
B. Mesures et mythes concernant les langues officielles.....	18
C. Maîtrise de la langue et exposition	28
D. Attitudes à l'égard de l'enseignement des langues officielles	35
E. Lien avec les attitudes à l'égard de sujets d'actualité.....	40
F. Profil linguistique des répondantes et des répondants	44
II. Profil des répondantes et des répondants	45
Annexe A : Méthodologie	46
Annexe B : Questionnaire du sondage téléphonique	50
Annexe C : Questionnaire du sondage en ligne	61

Résumé du rapport

A. Contexte et objectifs

En 2016, le Commissariat aux langues officielles (le Commissariat) a réalisé un sondage afin d'explorer les opinions de la population canadienne concernant les langues officielles et le bilinguisme. L'étude comprenait un sondage téléphonique à échantillon probabiliste aléatoire auprès de 1 000 personnes et un sondage par panel en ligne auprès de 1 016 personnes. En 2021, le Commissariat a retenu les services d'Environics Research afin de sonder de nouveau la population canadienne au moyen de la même méthodologie, mais en faisant appel à un échantillon plus grand dans les deux modes, soit de 1 500 personnes. Les questionnaires utilisés étaient essentiellement les mêmes qu'en 2016. Le Commissariat a ainsi pu faire le suivi des résultats et déterminer dans quelle mesure l'opinion publique avait ou non évolué au cours des cinq dernières années.

Le projet de recherche visait à atteindre les objectifs suivants :

- Évaluer les attitudes actuelles de la population canadienne à l'égard de la *Loi sur les langues officielles* et d'enjeux concernant le bilinguisme au Canada, et établir une éventuelle corrélation entre ces attitudes et des caractéristiques régionales et démographiques clés.
- Mesurer l'exposition de la population canadienne à l'autre langue officielle et son expérience en la matière, et obtenir son opinion sur l'enseignement de la langue seconde.
- Suivre et comparer si les attitudes de la population canadienne ont évolué depuis le sondage mené sur le sujet en 2016 et, le cas échéant, dans quelle mesure, et formuler des observations à partir de cette comparaison.
- Déterminer si les perceptions de la population canadienne à l'égard des langues officielles sont liées aux attitudes à l'égard d'autres enjeux d'actualité.
- Explorer la façon dont les perceptions à l'égard des langues officielles recourent d'autres enjeux contemporains importants en posant un nombre limité de nouvelles questions (p. ex., la diversité et la pandémie de COVID-19).

Utilisation des constatations de la recherche : Dans l'esprit des objectifs du projet, les résultats de la recherche serviront à informer le Commissariat de même que les intervenants à l'intérieur et à l'extérieur de l'appareil gouvernemental des attitudes et des perceptions de la population canadienne à l'égard des langues officielles et du bilinguisme. Les résultats seront particulièrement utiles pour mieux comprendre l'état de l'opinion publique et pour déconstruire certains mythes concernant le bilinguisme officiel et certaines perceptions erronées quant aux attitudes de la population canadienne. Les résultats devraient aussi servir à élaborer des produits de communication et des présentations en vue de communiquer les conclusions à divers groupes cibles, y compris le grand public, les médias, le gouvernement, les organismes communautaires, les pédagogues et les chercheurs. Tout comme ceux du sondage de 2016, les résultats du sondage de 2021 permettront d'élaborer des messages et des stratégies faisant la promotion des langues officielles et du bilinguisme au Canada, conformément au mandat et aux obligations du Commissariat aux termes de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles*.

B. Méthodologie

Le présent rapport s'appuie sur des données recueillies dans le cadre d'un programme de recherche à deux modes : un sondage téléphonique national à échantillon probabiliste mené auprès de 1 507 Canadiennes et Canadiens adultes et un sondage en ligne national mené auprès de 1 500 Canadiennes et Canadiens adultes. Comme en 2016, le sondage en ligne de 2021 comprenait des questions supplémentaires qui n'ont pas été posées dans la version téléphonique plus courte, le mode en ligne exigeant moins de ressources que le mode téléphonique. Le sondage en ligne s'est déroulé du 30 septembre au 19 octobre 2021, tandis que le sondage téléphonique a été mené du 27 septembre au 16 octobre 2021.

Sondages achevés	Total	C.-B. et territoires	Alberta	Sask. et Man.	Ontario	Québec	Atlantique
Nombre d'entrevues téléphoniques achevées (non pondéré)	1 507	225	204	100	453	375	150
% d'entrevues réalisées	100 %	15 %	14 %	7 %	30 %	25 %	10 %
Marge d'erreur (\pm ; IC à 95 %)	2,5	6,5	6,8	9,7	4,6	5,0	8,0
Nombre de sondages en ligne achevés (non pondéré)	1 500	204	168	97	577	352	102
% d'entrevues réalisées	100 %	14 %	11 %	6 %	38 %	23 %	7 %

REMARQUES : Puisque les personnes qui ont répondu au sondage en ligne ont été recrutées à partir d'un panel à participation volontaire, l'échantillon est non probabiliste et aucune marge d'erreur ne peut être calculée.

Un certain nombre de questions faisaient partie d'une version antérieure du sondage mené en 2016; des données de suivi sont présentées, le cas échéant. En 2016, l'échantillon total du sondage en ligne était de $n = 1\,016$, tandis que celui du sondage téléphonique était de $n = 1\,000$ (avec une marge d'erreur de $\pm 3,1\%$ à l'échelle nationale, 19 fois sur 20).

Les sondages téléphonique et en ligne ont fait appel à différentes méthodologies et peuvent, par conséquent, avoir généré des résultats différents; ceux-ci peuvent néanmoins être considérés comme étant d'égale valeur. Comme en 2016, les questions initiales ont été posées tant dans la version téléphonique que dans la version en ligne du sondage et, comme précédemment, l'ampleur du soutien et le niveau d'accord étaient plus élevés dans la version téléphonique que dans la version en ligne. Il s'agit d'un phénomène souvent observé dans les sondages guidés par un intervieweur. Puisque les personnes qui ont répondu au sondage en ligne ont été recrutées à partir d'un panel à participation volontaire, l'échantillon est non probabiliste et aucune marge d'erreur ne peut être calculée. La marge d'erreur pour l'échantillonnage du sondage téléphonique national de 2021 est de $\pm 2,5\%$ avec un intervalle de confiance à 95 %; les marges d'erreur sont plus élevées dans les sous-échantillons de la population. Comme pour le sondage de 2016, et par souci de comparabilité, les résultats des sondages téléphonique et en ligne n'ont pas été regroupés.

Dans le présent rapport, les résultats sont exprimés en pourcentages, à moins d'indication contraire. Il est possible que la somme des résultats ne soit pas égale à 100 % en raison de l'arrondissement des nombres ou de réponses multiples. Tous les résultats sont pondérés (par genre, âge et région, comme dans le sondage de 2016) et sont basés sur l'échantillon total, à moins d'indication contraire. Il est possible que les données inférieures à 4 % ne figurent pas dans certains tableaux.

Remarque : Toutes les personnes qui ont répondu au sondage ont eu la possibilité de répondre au sondage téléphonique ou en ligne en français ou en anglais. Aux fins de l'analyse des résultats, les francophones et les anglophones sont définis en fonction de la langue choisie pour répondre au sondage.

De plus amples renseignements quant à la méthodologie utilisée pour ces sondages se trouvent à l'annexe A.

C. Valeur du contrat

La valeur de ce contrat s'élève à 136 173,93 \$ (TVH incluse).

D. Rapport

Le présent rapport présente tout d'abord un résumé du contexte et des objectifs, de la méthodologie, et des principales constatations et conclusions observées, suivi d'une analyse détaillée des résultats du sondage réalisé par Environics et le personnel de recherche du Commissariat. Lorsque des données sont disponibles pour les deux modes (au téléphone et en ligne), tous les énoncés d'analyse sont formulés de façon à concorder avec les résultats de ces deux modes, à moins d'indication contraire.

Dans le présent rapport, les résultats quantitatifs sont exprimés en pourcentage, à moins d'indication contraire. Il est possible que la somme des résultats ne soit pas égale à 100 % en raison de l'arrondissement des nombres ou de réponses multiples. Il est également possible que les résultats nets mentionnés dans le texte ne correspondent pas exactement aux résultats individuels figurant dans les tableaux en raison de l'arrondissement.

E. Principales constatations

Les principales constatations et conclusions observées durant le sondage sont les suivantes :

1. L'appui aux langues officielles reste solide.

- L'appui aux langues officielles demeure solide et constant; il semble être une valeur fondamentale pour la population canadienne en 2021, tout comme en 2016.
- Une forte majorité de la population canadienne, dans toutes les régions et au sein de tous les segments démographiques à l'étude, continue d'exprimer son soutien aux langues officielles en 2021 à des pourcentages semblables à ceux de 2016.

2. L'appui aux langues officielles concorde avec l'appui aux autres formes de diversité.

- Une forte majorité de la population canadienne est d'accord avec les énoncés sur le potentiel de renforcement mutuel des langues officielles et des autres formes de diversité.
- Les personnes issues de la diversité tendent aussi à être d'accord avec les énoncés portant sur la capacité des langues officielles à accompagner ou à renforcer d'autres formes de diversité, à des pourcentages semblables et parfois supérieurs à ceux des autres répondantes et répondants.

3. Il y a un appui majoritaire aux minorités de langue officielle, mais certains mythes demeurent.

- La majorité de la population canadienne est favorable à des mesures précises pour appuyer les langues officielles et les minorités de langue officielle.
- Toutefois, certains mythes importants sur les langues officielles et sur les minorités de langue officielle persistent au sein de certains groupes de la population, notamment l'impression que la minorité francophone à l'extérieur du Québec est moins nombreuse qu'elle ne l'est en réalité ou que la minorité anglophone au Québec est privilégiée sur le plan socio-économique.

4. La population québécoise est toujours beaucoup plus exposée aux deux langues.

- La population québécoise est beaucoup plus susceptible de rencontrer des personnes utilisant l'autre langue officielle ou d'être exposée à des médias ou à des produits culturels dans l'autre langue officielle.
- Parmi les Canadiennes et les Canadiens bilingues, les francophones sont plus susceptibles que les anglophones d'avoir appris l'autre langue officielle à l'extérieur du contexte scolaire, tandis que les anglophones sont plus susceptibles de l'avoir apprise à l'école seulement.

5. Une forte majorité continue d'appuyer l'enseignement de l'autre langue officielle comme langue seconde.

- La plus grande partie de la population canadienne est fortement d'avis que l'on devrait continuer d'enseigner les deux langues officielles dans les écoles primaires à l'échelle du Canada.
- La majorité des Canadiennes et des Canadiens s'entendent pour dire que les gouvernements devraient mettre en place des mesures afin de rendre l'enseignement de la langue seconde plus accessible.
- Une forte majorité de parents, en particulier au Québec, mais aussi à l'extérieur du Québec, trouvent important que leur enfant ait l'occasion d'apprendre l'autre langue officielle.

6. Il y a une certaine corrélation entre les préoccupations environnementales, l'égalité des droits et l'appui à la *Loi sur les langues officielles*.

- La corrélation entre les attitudes à l'égard des langues officielles et d'autres enjeux contemporains est modeste, ce qui laisse supposer un appui global aux langues officielles dans un éventail de valeurs sociales.
- Il y a également une certaine corrélation entre l'appui aux langues officielles, les préoccupations environnementales et l'égalité des droits.
- Il y a une certaine corrélation entre l'opposition à la *Loi sur les langues officielles* et le sentiment que le gouvernement est inefficace et qu'il est allé « trop loin » dans ses efforts pour établir l'égalité des droits.

F. Énoncé de neutralité politique et coordonnées

Par la présente, je certifie, en tant que cadre supérieur d'Environics, que les produits livrables sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique, comme elles sont définies dans la *Politique sur les communications et l'image de marque* du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits livrables ne font aucune mention des intentions de vote électoral, des préférences quant aux partis politiques, des positions des partis ou de l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son chef.

Derek Leebosh
Vice-président, Affaires publiques, Environics Research Group

Nom du fournisseur : Environics Research Group

Numéro de contrat : OP001-210595/001/CY

Date du contrat initial : 2021-08-04

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec le Commissariat aux langues officielles, à information.information@clo-ocol.gc.ca.

I. Constatations détaillées

A. Le bilinguisme et la *Loi sur les langues officielles* : attitudes générales

1. Appui à la *Loi sur les langues officielles*

La vaste majorité de la population canadienne, dans toutes les régions, continue d'appuyer les objectifs de la *Loi sur les langues officielles* (la *Loi*); cet appui est légèrement plus élevé et plus intense chez les personnes qui ont répondu au sondage téléphonique.

La population canadienne est largement favorable aux objectifs de la *Loi sur les langues officielles*. Cet appui est particulièrement vigoureux chez les personnes qui ont répondu au sondage téléphonique, 87 % d'entre elles se disant fortement (56 %) ou plutôt (32 %) en appui à la *Loi*. Seuls 10 % de la population canadienne manifeste une certaine opposition aux objectifs de la *Loi* dans ce cas-ci. Chez les personnes qui ont répondu au sondage en ligne, l'appui n'était que légèrement inférieur, avec 81 %. Dans les deux modes, l'appui à la *Loi* demeure presque identique à ce qu'il était en 2016.

Appui à la *Loi* en fonction du mode de sondage

<i>Appui à la Loi par mode</i>	Appui net	Fortement en appui	Plutôt en appui	Plutôt/fortement en opposition	Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre
2021 – Téléphone	87 %	56 %	32 %	10 %	2 %
2021 – En ligne	81 %	47 %	34 %	14 %	5 %
2016 – Téléphone	88 %	55 %	33 %	9 %	2 %
2016 – En ligne	78 %	45 %	33 %	16 %	5 %

Q1 La *Loi sur les langues officielles* reconnaît le statut égal du français et de l'anglais et vise à assurer que les services du gouvernement du Canada sont offerts en français et en anglais. Diriez-vous que vous êtes fortement en appui, plutôt en appui, plutôt en opposition ou fortement en opposition face à ces objectifs de la *Loi sur les langues officielles*?

Il convient de souligner que l'appui à la *Loi* est élevé dans toutes les régions du Canada. Les variations à l'échelle régionale par rapport aux résultats de 2016 sont relativement mineures et sont inférieures à la marge d'erreur. De plus, dans certains cas, l'appui a légèrement diminué dans un mode et a augmenté dans l'autre. Ainsi, il faut faire preuve de prudence en cherchant à donner une signification aux changements au niveau régional entre les résultats de 2021 et de 2016.

Appui à la *Loi* en fonction de la région

<i>Appui à la Loi par région</i>	2021 Téléphone	2021 En ligne	2016 Téléphone	2016 En ligne
Canada – total	87 %	81 %	88 %	78 %
Provinces atlantiques	86 %	86 %	91 %	87 %
Québec	95 %	95 %	92 %	89 %
Ontario	87 %	78 %	87 %	80 %
Manitoba et Saskatchewan	78 %	74 %	83 %	64 %
Alberta	80 %	68 %	90 %	61 %
Colombie-Britannique et territoires	87 %	78 %	84 %	67 %

Q1 *La Loi sur les langues officielles reconnaît le statut égal du français et de l'anglais et vise à assurer que les services du gouvernement du Canada sont offerts en français et en anglais. Diriez-vous que vous êtes fortement en appui, plutôt en appui, plutôt en opposition ou fortement en opposition face à ces objectifs de la Loi sur les langues officielles?*

L'appui aux objectifs de la *Loi* est également élevé dans tous les segments démographiques. Il est quasi unanime chez les francophones (95 % des personnes qui ont répondu au sondage téléphonique) et presque tout aussi élevé chez les anglophones (85 % des personnes qui ont répondu au sondage téléphonique). Il est également important de noter que les personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais sont tout aussi favorables à la *Loi* (87 % des personnes qui ont répondu au sondage téléphonique) que la population canadienne dans son ensemble.

2. Raisons expliquant l'appui ou l'opposition à la *Loi sur les langues officielles*

Les raisons les plus souvent invoquées pour expliquer l'appui à la *Loi* sont la reconnaissance de l'histoire du Canada comme pays bilingue et le droit d'obtenir des services dans la langue officielle de son choix. La faible minorité de répondantes et de répondants qui s'opposent à la *Loi* expliquent le plus souvent leur réponse par le fait que l'anglais est la langue prédominante.

Les personnes qui appuient les objectifs de la *Loi* devaient indiquer la principale raison de leur soutien. Les réponses les plus courantes, et ce, dans les deux modes de sondage, sont le fait que la *Loi* reconnaît l'histoire, le statut et la culture du Canada comme pays bilingue, que tout le monde devrait pouvoir communiquer et obtenir des services dans la langue officielle de son choix et que la *Loi* favorise l'équité et l'égalité, de même que les expériences personnelles avec l'autre langue officielle. Il convient de noter que les raisons invoquées par les anglophones et les francophones pour expliquer leur appui à la *Loi* varient très peu. Ces résultats sont pratiquement identiques à ceux de 2016, et il y a très peu de différences significatives entre les personnes qui ont répondu au sondage en ligne et au téléphone.

Raisons d'appuyer la *Loi* chez la majorité favorable

Remarque : La somme des résultats est supérieure à 100 %, car les personnes qui ont répondu au sondage pouvaient fournir plus d'une réponse.

Raisons d'appuyer la Loi	2021 Téléphone (n = 652)	2021 En ligne (n = 1 215)	2016 Téléphone (n = 451)	2016 En ligne (n = 792)
La <i>Loi</i> reconnaît l'histoire, le statut et la culture du Canada comme pays bilingue	34 %	31 %	33 %	30 %
Tout le monde devrait pouvoir communiquer ou obtenir des services dans sa langue préférée	13 %	18 %	11 %	12 %
La <i>Loi</i> favorise l'équité et l'égalité	12 %	9 %	11 %	11 %
Mon expérience personnelle avec l'anglais/le français/le bilinguisme	10 %	2 %	5 %	3 %
Il est utile de parler plus d'une langue	8 %	7 %	8 %	3 %
Il y a des personnes bilingues ou des gens qui s'efforcent d'apprendre les deux langues	5 %	7 %	4 %	2 %
Le Canada compte beaucoup de personnes qui parlent français	4 %	5 %	5 %	2 %
Tout le monde n'est pas bilingue	4 %	2 %	5 %	2 %
Il est important de protéger le français/les communautés francophones.	–	8 %	–	–
Autre	3 %	3 %	7 %	6 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	6 %	23 %	6 %	27 %

Q2a Quelle principale raison donneriez-vous pour expliquer votre appui à la *Loi* sur les langues officielles?

SOUS-GROUPES : Répondantes et répondants qui appuient la *Loi* (remarque : la moitié des personnes qui ont répondu au sondage téléphonique se sont vu poser l'une des deux questions de suivi; l'autre moitié des personnes qui ont répondu au sondage ont sauté cette partie.)

Raisons de s'opposer à la *Loi* chez la minorité défavorable

Remarque : La somme des résultats est supérieure à 100 %, car les personnes qui ont répondu au sondage pouvaient fournir plus d'une réponse.

<i>Raisons de s'opposer à la Loi</i>	2021 – Téléphone (n = 101)	2021 – En ligne (n = 207)	2016 – Téléphone (n = 50)	2016 – En ligne (n = 169)
L'anglais est la langue prédominante, le français est en recul	28 %	35 %	24 %	31 %
La <i>Loi</i> est discriminatoire à l'égard des autres langues.	14 %	14 %	5 %	6 %
La <i>Loi</i> est discriminatoire à l'égard des anglophones.	13 %	3 %	–	–
Coûts élevés/coûteuse à conserver	10 %	17 %	22 %	19 %
Le Québec ne reconnaît pas le besoin de services en anglais	10 %	12 %	4 %	8 %
Il ne devrait y avoir qu'une seule langue officielle	8 %	31 %	10 %	11 %
La <i>Loi</i> empêche les personnes unilingues d'accéder à un emploi gouvernemental	2 %	9 %	10 %	3 %
Autre	9 %	5 %	12 %	10 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	5 %	13 %	4 %	12 %

Q2b Quelle principale raison donneriez-vous pour expliquer votre opposition à la *Loi* sur les langues officielles?

SOUS-GROUPES : Répondantes et répondants qui s'opposent à la *Loi* (remarque : la moitié des personnes qui ont répondu au sondage téléphonique se sont vu poser l'une des deux questions de suivi; l'autre moitié des personnes qui ont répondu au sondage ont sauté cette partie.)

Bien que les échantillons de répondantes et de répondants s'opposant à la *Loi* soient de petite taille, la réponse qui revient le plus souvent dans les deux modes de sondage est que l'anglais est la langue prédominante tandis que le français est en recul. Cette constatation est plutôt semblable à celle de 2016.

3. Efficacité des arguments contre la *Loi* sur les langues officielles

L'argument le plus convaincant contre la *Loi* demeure l'argument que le coût de l'accès à des services dans les deux langues officielles est trop élevé.

Dans le sondage en ligne, les Canadiennes et les Canadiens devaient choisir lequel des trois arguments présentés contre la *Loi* est à leur avis le plus convaincant, même s'ils appuient personnellement la *Loi* et qu'ils ne sont pas nécessairement d'accord avec aucun de ces arguments. Parmi les répondantes et les répondants qui ont sélectionné une réponse, l'argument le plus convaincant, et de loin, demeure l'argument qu'il en coûte simplement trop cher d'assurer l'accès à des services dans les deux langues officielles. Il convient de noter que dans le sondage de 2016, toutes les personnes qui ont répondu au sondage étaient obligées de choisir l'un des trois arguments. Dans le sondage en ligne de 2021, les personnes qui ont répondu au sondage avaient l'option de ne fournir aucune réponse, et trois personnes sur dix (29 %) ont fait ce choix. Pour permettre de comparer les résultats de 2021 avec ceux recueillis en 2016, le tableau ci-dessous présente donc aussi les données sans tenir compte des personnes n'ayant pas fourni de réponse.

Efficacité des arguments contre la Loi – Résultats du sondage en ligne

Arguments les plus convaincants	2021	2021 (sans les « Je ne sais pas »)*	2016
Il en coûte simplement trop cher de faire en sorte que les gens aient accès aux services dans les deux langues officielles.	40 %	57 %	60 %
D'autres langues que l'anglais et le français devraient être considérées comme « officielles ».	20 %	29 %	22 %
Le gouvernement ne devrait pas jouer un rôle dans les efforts de promotion et de protection des langues officielles au Canada.	10 %	14 %	18 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre*	29 %	S. O.	S. O.

Q13 Les gens ont donné différentes raisons pour leur opposition à la Loi sur les langues officielles au Canada. Parmi les raisons suivantes, laquelle est selon vous la plus convaincante, même si vous n'êtes pas nécessairement d'accord avec cette raison, ou aucune des raisons?

Il convient de souligner que la faible minorité de Canadiennes et de Canadiens qui s'opposent à la Loi sont plus susceptibles que ceux qui y sont favorables de trouver le plus convaincant l'argument selon lequel le gouvernement ne devrait pas jouer un rôle dans les efforts de promotion et de protection des langues officielles au Canada (34 %, comparativement à 10 %).

4. Énoncés sur les attitudes relatives au bilinguisme officiel du Canada

Une vaste majorité de personnes qui ont répondu au sondage sont d'accord avec les énoncés favorables au bilinguisme officiel du Canada qui portent sur l'identité nationale et la diversité.

La population canadienne devait indiquer dans quelle mesure elle est en accord ou en désaccord avec une série d'énoncés sur le bilinguisme officiel du Canada. Huit de ces énoncés étaient favorables au bilinguisme et à ses répercussions sur la diversité au pays. Une forte majorité de personnes ont exprimé leur accord avec les huit énoncés favorables tant dans le sondage en ligne que dans la version téléphonique; le niveau d'accord est cependant systématiquement plus élevé chez les personnes qui ont répondu au sondage téléphonique. Il convient de noter qu'aucun changement significatif n'a été observé dans les réactions à ces énoncés entre 2021 et 2016. Les énoncés sont abordés ci-dessous par thème :

Le bilinguisme officiel et l'identité nationale

Une vaste majorité de personnes qui ont répondu au sondage sont d'accord avec les énoncés favorables au bilinguisme officiel en général et à son lien avec l'histoire du pays et l'identité nationale. La population canadienne est favorable au bilinguisme pour l'ensemble du Canada et estime que l'existence de deux langues officielles contribue favorablement à l'image internationale du pays, en plus d'être l'une des réalités qui définissent vraiment le Canada, et qu'il est logique que le français et l'anglais aient un statut égal puisque les deux langues font partie de notre histoire.

Le bilinguisme officiel et la diversité

La vaste majorité des personnes qui ont répondu au sondage sont aussi d'accord avec les énoncés portant sur le bilinguisme officiel et la diversité, notamment l'idée que l'existence de deux langues officielles envoie le message que la diversité linguistique est une valeur importante au Canada et fait du Canada un lieu plus

accueillant pour les personnes immigrantes, mais aussi que le Canada devrait promouvoir à la fois les deux langues officielles et les langues autochtones. Il faut souligner que le niveau d'accord avec ce dernier énoncé est nettement plus élevé chez les personnes ayant répondu au sondage par téléphone (78 %) que chez celles y ayant répondu en ligne (61 %).

Les personnes issues de la diversité tendent aussi à être d'accord avec les énoncés portant sur la capacité des langues officielles à accompagner ou à renforcer d'autres formes de diversité, à des pourcentages semblables et parfois supérieurs à ceux des autres répondantes et répondants. Cela comprend les personnes qui sont nées à l'extérieur du Canada (n = 315 dans le sondage téléphonique, non pondéré), qui ont une langue maternelle autre que l'anglais ou le français (n = 239), qui font partie de groupes racialisés (n = 198) ou qui sont autochtones (n = 57).

L'éducation dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire

La grande majorité des personnes qui ont répondu au sondage estiment que des ressources devraient être accessibles pour garantir la même qualité d'enseignement aux enfants des communautés de langue officielle en situation minoritaire (par exemple, la minorité anglophone au Québec et la minorité francophone dans le reste du Canada). Il y a également des différences importantes entre les modes de sondage quant au niveau d'accord avec cet énoncé (81 % des personnes qui ont répondu au sondage téléphonique et 65 % des personnes qui ont répondu au sondage en ligne sont d'accord).

Accord avec les énoncés favorables au bilinguisme au Canada – Résultats du sondage téléphonique

Accord avec les énoncés sur le bilinguisme au Canada	Accord net	Fortement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord	Je ne sais pas/je préfère de pas répondre
L'existence de deux langues officielles contribue favorablement à l'image internationale du Canada.	86 %	55 %	30 %	7 %	6 %	1 %
Le fait d'avoir deux langues officielles, au lieu d'une seule, envoie le message que la diversité linguistique est une valeur importante au Canada.	86 %	53 %	33 %	6 %	7 %	2 %
Je suis personnellement en faveur du bilinguisme pour l'ensemble du Canada.	84 %	52 %	32 %	9 %	7 %	0 %
S'il faut plus de ressources par élève pour garantir la même qualité d'enseignement aux enfants de [la minorité de langue officielle où je vis] qu'aux enfants de [la majorité de langue officielle], je pense qu'il faut rendre ces ressources disponibles.	81 %	48 %	33 %	8 %	7 %	4 %
Comme le français et l'anglais font partie de notre histoire, il est logique qu'ils aient un statut égal.	79 %	50 %	30 %	11 %	9 %	1 %
Le fait d'avoir deux langues officielles a fait du Canada un lieu plus accueillant pour les immigrants de diverses cultures et origines ethniques.	79 %	44 %	34 %	10 %	9 %	2 %
L'existence de deux langues officielles est l'une des réalités qui définissent vraiment le Canada.	78 %	46 %	32 %	12 %	9 %	2 %
Le Canada peut et devrait promouvoir à la fois les deux langues officielles et les langues autochtones.	78 %	48 %	30 %	11 %	9 %	2 %

Q3 *Au Canada, nous avons deux langues officielles : le français et l'anglais. Cela signifie, entre autres choses, que les citoyens peuvent obtenir des services dans la langue officielle de leur choix de la part du gouvernement fédéral lorsque leur nombre le justifie. Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés sur le sujet. Veuillez indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.*

Accord avec les énoncés favorables au bilinguisme au Canada – Résultats du sondage en ligne

Accord avec les énoncés sur le bilinguisme au Canada	Accord net	Fortement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord	Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre
L'existence de deux langues officielles contribue favorablement à l'image internationale du Canada.	75 %	41 %	34 %	11 %	8 %	6 %
Je suis personnellement en faveur du bilinguisme pour l'ensemble du Canada.	75 %	38 %	37 %	11 %	10 %	4 %
Le fait d'avoir deux langues officielles, au lieu d'une seule, envoie le message que la diversité linguistique est une valeur importante au Canada.	75 %	37 %	38 %	11 %	8 %	5 %
L'existence de deux langues officielles est l'une des réalités qui définissent vraiment le Canada.	72 %	36 %	37 %	13 %	11 %	5 %
Comme le français et l'anglais font partie de notre histoire, il est logique qu'ils aient un statut égal.	71 %	38 %	33 %	14 %	11 %	4 %
Le fait d'avoir deux langues officielles a fait du Canada un lieu plus accueillant pour les immigrants de diverses cultures et origines ethniques.	69 %	30 %	39 %	14 %	10 %	7 %
S'il faut plus de ressources par élève pour garantir la même qualité d'enseignement aux enfants de [la minorité de langue officielle où je vis] qu'aux enfants de [la majorité de langue officielle], je pense qu'il faut rendre ces ressources disponibles.	65 %	28 %	36 %	15 %	11 %	9 %
Le Canada peut et devrait promouvoir à la fois les deux langues officielles et les langues autochtones.	61 %	30 %	31 %	16 %	15 %	8 %

Q3 *Au Canada, nous avons deux langues officielles : le français et l'anglais. Cela signifie, entre autres choses, que les citoyens peuvent obtenir des services dans la langue officielle de leur choix de la part du gouvernement fédéral lorsque leur nombre le justifie. Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés sur le sujet. Veuillez indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.*

Dans chaque cas, les francophones (définis ici et tout au long du présent rapport comme les personnes ayant choisi de répondre au sondage en français) sont plus susceptibles que les anglophones (ceux qui ont choisi de répondre au sondage en anglais) d'être en accord avec les énoncés, bien que le niveau d'accord chez les anglophones soit lui aussi élevé.

Accord avec les énoncés favorables au bilinguisme – Résultats du sondage téléphonique en fonction de la langue du sondage

Accord avec les énoncés sur le bilinguisme au Canada	Accord net	Français (n=324)	Anglais (n=1183)
L'existence de deux langues officielles contribue favorablement à l'image internationale du Canada.	86 %	94 %	83 %
Le fait d'avoir deux langues officielles, au lieu d'une seule, envoie le message que la diversité linguistique est une valeur importante au Canada.	86 %	93 %	84 %
Je suis personnellement en faveur du bilinguisme pour l'ensemble du Canada.	84 %	95 %	81 %
S'il faut plus de ressources par élève pour garantir la même qualité d'enseignement aux enfants de [la minorité de langue officielle où je vis] qu'aux enfants de [la majorité de langue officielle], je pense qu'il faut rendre ces ressources disponibles.	81 %	89 %	79 %
Comme le français et l'anglais font partie de notre histoire, il est logique qu'ils aient un statut égal.	79 %	92 %	76 %
Le fait d'avoir deux langues officielles a fait du Canada un lieu plus accueillant pour les immigrants de diverses cultures et origines ethniques.	79 %	91 %	76 %
L'existence de deux langues officielles est l'une des réalités qui définissent vraiment le Canada.	78 %	88 %	76 %
Le Canada peut et devrait promouvoir à la fois les deux langues officielles et les langues autochtones.	78 %	82 %	77 %

Q3 *Au Canada, nous avons deux langues officielles : le français et l'anglais. Cela signifie, entre autres choses, que les citoyens peuvent obtenir des services dans la langue officielle de leur choix de la part du gouvernement fédéral lorsque leur nombre le justifie. Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés sur le sujet. Veuillez indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.*

Comme mentionné précédemment, le niveau d'accord avec chacun de ces énoncés demeure sensiblement inchangé de ce qu'il était en 2016, et ce, tant dans le sondage en ligne que dans la version téléphonique.

Accord avec les énoncés favorables au bilinguisme au Canada – suivi

Accord net	2021 Téléphone	2021 En ligne	2016 Téléphone	2016 En ligne
L'existence de deux langues officielles contribue favorablement à l'image internationale du Canada.	86 %	75 %	87 %	76 %
Le fait d'avoir deux langues officielles, au lieu d'une seule, envoie le message que la diversité linguistique est une valeur importante au Canada. [NOUVEAU]	86 %	75 %	–	–
Je suis personnellement en faveur du bilinguisme pour l'ensemble du Canada.	84 %	75 %	84 %	74 %
Le fait d'avoir deux langues officielles a fait du Canada un lieu plus accueillant pour les immigrants de diverses cultures et origines ethniques.	79 %	69 %	79 %	68 %
L'existence de deux langues officielles est l'une des réalités qui définissent vraiment le Canada.	78 %	72 %	83 %	72 %
Comme le français et l'anglais font partie de notre histoire, il est logique qu'ils aient un statut égal.	79 %	71 %	84 %	73 %
S'il faut plus de ressources par élève pour garantir la même qualité d'enseignement aux enfants de [la minorité de langue officielle où je vis] qu'aux enfants de [la majorité de langue officielle], je pense qu'il faut rendre ces ressources disponibles.	81 %	65 %	81 %	63 %
Le Canada peut et devrait promouvoir à la fois les deux langues officielles et les langues autochtones. [NOUVEAU]	78 %	61 %	–	–

Q3 *Au Canada, nous avons deux langues officielles : le français et l'anglais. Cela signifie, entre autres choses, que les citoyens peuvent obtenir des services dans la langue officielle de leur choix de la part du gouvernement fédéral lorsque leur nombre le justifie. Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés sur le sujet. Veuillez indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.*

La plupart des gens sont en désaccord avec le fait que le bilinguisme est trop coûteux, qu'il est peu pratique ou que d'autres langues devraient devenir officielles.

Parmi les énoncés sur le bilinguisme présentés, trois servaient à cerner des attitudes plus ambivalentes à l'égard de la politique canadienne sur les deux langues officielles. Près de la moitié de la population canadienne s'entend pour dire que « maintenir deux langues officielles n'a aucun sens dans les régions

du pays où la grande majorité des gens parlent uniquement le français ou uniquement l'anglais ». Il convient de souligner qu'un peu plus de la moitié des anglophones sont d'accord avec cet énoncé, comparativement au tiers des francophones (selon le sondage téléphonique). Les hommes, les personnes plus âgées et les personnes dont le niveau de scolarité est moins élevé ont aussi davantage tendance à être de cet avis.

La plupart des Canadiennes et des Canadiens rejettent l'idée selon laquelle le gouvernement du Canada consacre trop d'argent au bilinguisme. Il y a une différence importante sur le plan linguistique dans les réponses à cet énoncé. En effet, 69 % des francophones sont en désaccord avec cette affirmation, comparativement à 48 % des anglophones (selon le sondage téléphonique). Les personnes plus jeunes et celles ayant poursuivi des études universitaires sont aussi les moins susceptibles de partager cette opinion.

Bien que l'idée que d'autres langues que le français et l'anglais devraient devenir officielles ne soient pas partagées par la majorité de la population canadienne, elle a donné lieu à un important changement des opinions par rapport au sondage d'il y a cinq ans. Chez les personnes qui ont répondu au sondage téléphonique, quatre personnes sur dix (41 %) sont maintenant d'avis que d'autres langues devraient être officielles (sans nécessairement exclure le français ou l'anglais), ce qui marque une hausse de 16 % par rapport à 2016. Une hausse semblable, quoique moins élevée, se retrouve également dans le sondage en ligne. Le fait de croire que d'autres langues devraient devenir officielles est plus répandu chez les personnes dont la langue maternelle est l'anglais (43 % des personnes qui ont répondu au sondage téléphonique) ou une autre langue (45 %) que chez celles dont la langue maternelle est le français (29 %).

Accord avec les autres énoncés sur le bilinguisme – Résultats du sondage téléphonique

Accord avec les énoncés sur le bilinguisme au Canada	Accord net	Fortement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord	Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre
Maintenir deux langues officielles n'a aucun sens dans les régions du pays où la grande majorité des gens parlent uniquement le français ou uniquement l'anglais.	48 %	21 %	27 %	24 %	24 %	3 %
D'autres langues que le français et l'anglais devraient devenir officielles.	41 %	19 %	21 %	22 %	33 %	4 %
Le gouvernement du Canada consacre trop d'argent au bilinguisme.	35 %	17 %	18 %	27 %	24 %	13 %

Q3 *Au Canada, nous avons deux langues officielles : le français et l'anglais. Cela signifie, entre autres choses, que les citoyens peuvent obtenir des services dans la langue officielle de leur choix de la part du gouvernement fédéral lorsque leur nombre le justifie. Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés sur le sujet. Veuillez indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.*

Accord avec les autres énoncés sur le bilinguisme – Résultats du sondage en ligne

Accord avec les énoncés sur le bilinguisme au Canada	Accord net	Fortement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord	Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre
Maintenir deux langues officielles n'a aucun sens dans les régions du pays où la grande majorité des gens parlent uniquement le français ou uniquement l'anglais.	45 %	19 %	26 %	25 %	25 %	5 %
Le gouvernement du Canada consacre trop d'argent au bilinguisme.	39 %	19 %	20 %	25 %	24 %	13 %
D'autres langues que le français et l'anglais devraient devenir officielles.	28 %	9 %	18 %	21 %	41 %	9 %

Q3 *Au Canada, nous avons deux langues officielles : le français et l'anglais. Cela signifie, entre autres choses, que les citoyens peuvent obtenir des services dans la langue officielle de leur choix de la part du gouvernement fédéral lorsque leur nombre le justifie. Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés sur le sujet. Veuillez indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.*

Accord avec les autres énoncés sur le bilinguisme – Résultats du sondage téléphonique en fonction de la langue du sondage

Accord avec les énoncés sur le bilinguisme au Canada	Accord net	Français (n=324)	Anglais (n=1,183)
Maintenir deux langues officielles n'a aucun sens dans les régions du pays où la grande majorité des gens parlent uniquement le français ou uniquement l'anglais.	48 %	32 %	52 %
D'autres langues que le français et l'anglais devraient devenir officielles.	41 %	29 %	43 %
Le gouvernement du Canada consacre trop d'argent au bilinguisme.	35 %	21 %	39 %

Q3 *Au Canada, nous avons deux langues officielles : le français et l'anglais. Cela signifie, entre autres choses, que les citoyens peuvent obtenir des services dans la langue officielle de leur choix de la part du gouvernement fédéral lorsque leur nombre le justifie. Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés sur le sujet. Veuillez indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.*

Accord avec les autres énoncés sur le bilinguisme au Canada – suivi

Accord net	2021 Téléphone	2021 En ligne	2016 Téléphone	2016 En ligne
Maintenir deux langues officielles n'a aucun sens dans les régions du pays où la grande majorité des gens parlent uniquement le français ou uniquement l'anglais.	48 %	45 %	49 %	44 %
Le gouvernement du Canada consacre trop d'argent au bilinguisme.	35 %	39 %	36 %	39 %
D'autres langues que le français et l'anglais devraient devenir officielles.	41 %	28 %	25 %	19 %

Q3 Au Canada, nous avons deux langues officielles : le français et l'anglais. Cela signifie, entre autres choses, que les citoyens peuvent obtenir des services dans la langue officielle de leur choix de la part du gouvernement fédéral lorsque leur nombre le justifie. Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés sur le sujet. Veuillez indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.

B. Mesures et mythes concernant les langues officielles

1. Préférences en matière de bilinguisme officiel

La population canadienne est fortement d'avis que les gens devraient pouvoir obtenir des services du gouvernement fédéral dans l'une ou l'autre des langues officielles. Elle s'entend également pour dire que le premier ministre, les ministres et les juges de la Cour suprême devraient être bilingues et que les grands événements au Canada devraient se dérouler dans les deux langues.

Les personnes qui ont répondu au sondage devaient indiquer dans quelle mesure elles sont en accord ou en désaccord avec une série d'énoncés portant sur ce qui devrait ou non être offert dans les deux langues au Canada. La vaste majorité de la population canadienne s'entend pour dire que tous devraient pouvoir obtenir des services du gouvernement fédéral en français ou en anglais, et cette opinion est partagée tant par les francophones que par les anglophones. Les personnes qui ont répondu au sondage sont aussi nombreuses à estimer que le premier ministre, les ministres et les juges de la Cour suprême devraient être bilingues, que les grands événements au Canada devraient se dérouler dans les deux langues et qu'en temps de crise, il est important pour elles d'entendre les dirigeantes et les dirigeants politiques parler dans leur propre langue officielle.

Bien qu'une nette majorité des personnes qui ont répondu au sondage soient d'accord avec l'ensemble de ces énoncés, le niveau d'accord est moins élevé chez les personnes ayant répondu au sondage en ligne que chez celles y ayant répondu au téléphone, comme c'est le cas pour l'ensemble du sondage. Il y a une différence significative entre les réponses des francophones et celles des anglophones relativement à certains des énoncés. En effet, les francophones manifestent un accord pratiquement unanime avec les énoncés selon lesquels les dirigeantes et les dirigeants politiques de même que les institutions devraient être bilingues. Chez les anglophones, en revanche, le niveau d'accord est élevé, mais pas toujours dans la même mesure. Par exemple, dans le sondage téléphonique, 94 % des francophones estiment que les ministres fédéraux devraient être

bilingues, tandis que 67 % des anglophones partagent cet avis.

Accord avec les énoncés sur des aspects du bilinguisme – Résultats du sondage téléphonique

Accord avec les énoncés sur des aspects du bilinguisme	Accord net	Fortement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord	Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre
Les Canadiens devraient pouvoir obtenir des services du gouvernement fédéral en français ou en anglais.	94 %	73 %	22 %	2 %	3 %	1 %
Le premier ministre du Canada devrait être bilingue.	82 %	61 %	20 %	9 %	8 %	1 %
Il est important pour moi, personnellement, d'entendre et de voir les dirigeants politiques parler dans ma langue officielle de préférence en temps de crise, et non uniquement par l'entremise d'un interprète ou d'une traduction.	77 %	47 %	30 %	14 %	7 %	3 %
Les juges de la Cour suprême du Canada devraient être bilingues.	77 %	49 %	28 %	12 %	9 %	1 %
Les grands événements au Canada comme une exposition internationale, la Coupe du monde ou les Jeux olympiques devraient se dérouler dans les deux langues officielles.	75 %	42 %	33 %	14 %	9 %	2 %
Les ministres du Cabinet fédéral devraient être bilingues.	72 %	40 %	32 %	15 %	11 %	2 %
Les communautés anglophones minoritaires au Québec ont besoin de plus de soutien.	68 %	36 %	32 %	13 %	8 %	11 %
Les communautés francophones minoritaires hors Québec ont besoin de plus de soutien.	66 %	30 %	36 %	16 %	10 %	8 %
La politique de bilinguisme officiel du Canada et sa politique de multiculturalisme fonctionnent bien ensemble.	68 %	25 %	44 %	13 %	8 %	11 %

Q4 Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés sur certains aspects précis du bilinguisme au Canada. Veuillez indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.

Accord avec les énoncés sur des aspects du bilinguisme – Résultats du sondage en ligne

<i>Accord avec les énoncés sur des aspects du bilinguisme</i>	Accord net	Fortement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord	Je ne sais pas/ je préfère ne pas répondre
Les Canadiens devraient pouvoir obtenir des services du gouvernement fédéral en français ou en anglais.	86 %	56 %	30 %	5 %	5 %	4 %
Le premier ministre du Canada devrait être bilingue.	77 %	52 %	25 %	11 %	9 %	4 %
Il est important pour moi, personnellement, d'entendre et de voir les dirigeants politiques parler dans ma langue officielle de préférence en temps de crise, et non uniquement par l'entremise d'un interprète ou d'une traduction.	72 %	42 %	30 %	14 %	8 %	6 %
Les juges de la Cour suprême du Canada devraient être bilingues.	67 %	40 %	28 %	16 %	10 %	7 %
Les ministres du Cabinet fédéral devraient être bilingues.	64 %	33 %	30 %	18 %	12 %	7 %
Les grands événements au Canada comme une exposition internationale, la Coupe du monde ou les Jeux olympiques devraient se dérouler dans les deux langues officielles.	63 %	35 %	28 %	17 %	13 %	7 %
Les communautés anglophones minoritaires au Québec ont besoin de plus de soutien.	60 %	29 %	31 %	15 %	9 %	16 %
La politique de bilinguisme officiel du Canada et sa politique de multiculturalisme fonctionnent bien ensemble.	54 %	17 %	37 %	19 %	11 %	16 %
Les communautés francophones minoritaires hors Québec ont besoin de plus de soutien.	52 %	24 %	28 %	20 %	14 %	14 %

Q4 Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés sur certains aspects précis du bilinguisme au Canada. Veuillez indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.

La plupart des gens s'entendent pour dire que les minorités de langue officielle ont besoin de plus de soutien et que la politique de bilinguisme du Canada fonctionne bien avec la politique de multiculturalisme.

La majorité de la population canadienne, et ce, dans les deux modes de sondage, s'entend pour dire que les communautés minoritaires francophones à l'extérieur du Québec et anglophones au Québec ont besoin de plus de soutien. Il est intéressant de noter que dans les deux cas, le niveau d'accord est beaucoup plus élevé dans le sondage téléphonique que dans le sondage en ligne. En outre, le nombre de francophones qui estiment qu'il faut appuyer la minorité francophone à l'extérieur du Québec est beaucoup plus élevé que le nombre d'anglophones qui sont d'avis que la minorité anglophone au Québec a besoin de plus de soutien.

La plus grande partie de la population canadienne s'entend aussi pour dire que la politique de bilinguisme du Canada fonctionne bien avec la politique de multiculturalisme. Encore une fois, le niveau d'accord est plus élevé chez les personnes ayant répondu au sondage par téléphone. Pour cette question, le niveau d'accord est particulièrement élevé chez les personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, de même que chez les personnes racisées (76 % et 75 %, respectivement, dans le sondage téléphonique). Il convient aussi de souligner que, dans l'ensemble, les francophones et les anglophones sont d'accord avec cet énoncé dans la même mesure (68 % chez les deux groupes dans le sondage téléphonique).

Accord avec les énoncés sur des aspects du bilinguisme – Résultats du sondage téléphonique en fonction de la langue du sondage

Accord avec les énoncés sur des aspects du bilinguisme	Accord net	Français (n=324)	Anglais (n=1,183)
Les Canadiens devraient pouvoir obtenir des services du gouvernement fédéral en français ou en anglais.	94 %	96 %	94 %
Le premier ministre du Canada devrait être bilingue.	82 %	98 %	78 %
Les juges de la Cour suprême du Canada devraient être bilingues.	77 %	96 %	73 %
Il est important pour moi, personnellement, d'entendre et de voir les dirigeants politiques parler dans ma langue officielle de préférence en temps de crise, et non uniquement par l'entremise d'un interprète ou d'une traduction.	77 %	92 %	73 %
Les grands événements au Canada comme une exposition internationale, la Coupe du monde ou les Jeux olympiques devraient se dérouler dans les deux langues officielles.	75 %	93 %	71 %
Les ministres du Cabinet fédéral devraient être bilingues.	72 %	94 %	67 %
La politique de bilinguisme officiel du Canada et sa politique de multiculturalisme fonctionnent bien ensemble.	68 %	68 %	68 %
Les communautés anglophones minoritaires au Québec ont besoin de plus de soutien.	68 %	63 %	69 %
Les communautés francophones minoritaires hors Québec ont besoin de plus de soutien.	66 %	91 %	60 %

Q4 Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés sur certains aspects précis du bilinguisme au Canada. Veuillez indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.

Accord avec les énoncés sur des aspects du bilinguisme – suivi

<i>Accord net</i>	2021 Téléphone	2021 En ligne	2016 Téléphone	2016 En ligne
Les Canadiens devraient pouvoir obtenir des services du gouvernement fédéral en français ou en anglais.	94 %	86 %	96 %	85 %
Le premier ministre du Canada devrait être bilingue.	82 %	77 %	86 %	75 %
Les juges de la Cour suprême du Canada devraient être bilingues.	77 %	67 %	81 %	68 %
Il est important pour moi, personnellement, d'entendre et de voir les dirigeants politiques parler dans ma langue officielle de préférence en temps de crise, et non uniquement par l'entremise d'un interprète ou d'une traduction. [NOUVEAU]	77 %	72 %	–	–
Les grands événements au Canada comme une exposition internationale, la Coupe du monde ou les Jeux olympiques devraient se dérouler dans les deux langues officielles. [MODIFIÉ]	75 %	63 %	83 %	65 %
Les ministres du Cabinet fédéral devraient être bilingues.	72 %	64 %	74 %	64 %
La politique de bilinguisme officiel du Canada et sa politique de multiculturalisme fonctionnent bien ensemble. [NOUVEAU]	68 %	54 %	–	–
Les communautés anglophones minoritaires au Québec ont besoin de plus de soutien. [NOUVEAU]	68 %	60 %	–	–
Les communautés francophones minoritaires hors Québec ont besoin de plus de soutien. [NOUVEAU]	66 %	52 %	–	–

Q4 Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés sur certains aspects précis du bilinguisme au Canada. Veuillez indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.

2. Les avantages de connaître les deux langues

La grande majorité des personnes qui ont répondu au sondage estiment qu'il est avantageux pour une Canadienne ou un Canadien de connaître à la fois le français et l'anglais, surtout pour ce qui est d'améliorer les perspectives d'emploi et offrir un meilleur service au public.

Les personnes qui ont répondu au sondage devaient évaluer une série d'avantages potentiels du bilinguisme en indiquant s'il s'agit d'un « grand avantage », d'un « avantage mineur » ou encore si ce n'est pas vraiment un avantage. Dans les deux modes, la grande majorité de la population canadienne reconnaît que la maîtrise des

deux langues officielles constitue au moins un certain avantage. De nettes majorités dans les deux versions du sondage estiment que l'amélioration des perspectives d'emploi et la possibilité d'offrir un meilleur service (pour les personnes qui travaillent avec le public) sont de grands avantages d'être bilingue. Bien qu'il y ait généralement consensus à cet égard dans tous les groupes démographiques, certaines tendances se dégagent quant à la mesure dans laquelle la population canadienne estime le bilinguisme avantageux. Les femmes, les personnes plus jeunes, celles ayant poursuivi des études universitaires et celles dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais sont toutes plus susceptibles de considérer que la maîtrise des deux langues constitue un grand avantage pour tous les aspects.

Avantages du bilinguisme – Résultats du sondage téléphonique

Accord avec les avantages du bilinguisme	Grand avantage	Avantage mineur	Pas vraiment un avantage	Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre
Améliorer ses perspectives d'emploi	67 %	26 %	6 %	1 %
Offrir un meilleur service (pour ceux qui travaillent avec le public)	67 %	26 %	6 %	1 %
Faire la connaissance de Canadiens qui parlent l'autre langue officielle	58 %	31 %	10 %	1 %
Voyager plus facilement dans d'autres pays	58 %	30 %	11 %	1 %
Se familiariser avec une autre culture	57 %	31 %	11 %	2 %

Q6 Pour chaque énoncé, veuillez indiquer si vous pensez que pour un(e) Canadien(ne), la connaissance des deux langues officielles est un grand avantage, un avantage mineur, ou pas vraiment un avantage.

Avantages du bilinguisme – Résultats du sondage en ligne

Accord avec les avantages du bilinguisme	Grand avantage	Avantage mineur	Pas vraiment un avantage	Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre
Améliorer ses perspectives d'emploi	63 %	24 %	10 %	3 %
Offrir un meilleur service (pour ceux qui travaillent avec le public)	57 %	26 %	13 %	3 %
Faire la connaissance de Canadiens qui parlent l'autre langue officielle	49 %	30 %	17 %	4 %
Voyager plus facilement dans d'autres pays	52 %	31 %	14 %	3 %
Se familiariser avec une autre culture	45 %	35 %	16 %	4 %

Q6 Pour chaque énoncé, veuillez indiquer si vous pensez que pour un(e) Canadien(ne), la connaissance des deux langues officielles est un grand avantage, un avantage mineur, ou pas vraiment un avantage.

Les francophones sont beaucoup plus susceptibles que les anglophones d'estimer que la connaissance des deux langues officielles constitue un grand avantage à tous les égards, mais plusieurs anglophones partagent aussi cet avis. Environ neuf francophones sur dix (au téléphone) jugent que le bilinguisme constitue un grand avantage pour ce qui est d'améliorer les perspectives d'emploi, d'offrir un meilleur service au public et de voyager plus

facilement dans d'autres pays. Le pourcentage d'anglophones qui considèrent chacun de ces aspects comme de grands avantages se situe entre 50 % et 60 %.

Avantages du bilinguisme – Résultats du sondage téléphonique en fonction de la langue du sondage

Accord avec les énoncés sur le bilinguisme au Canada	Grand avantage	Français (n=324)	Anglais (n=1183)
Améliorer ses perspectives d'emploi	67 %	90 %	61 %
Offrir un meilleur service (pour ceux qui travaillent avec le public)	67 %	92 %	61 %
Faire la connaissance de Canadiens qui parlent l'autre langue officielle	58 %	79 %	53 %
Voyager plus facilement dans d'autres pays	58 %	88 %	50 %
Se familiariser avec une autre culture	57 %	78 %	51 %

Q6 Pour chaque énoncé, veuillez indiquer si vous pensez que pour un(e) Canadien(ne), la connaissance des deux langues officielles est un grand avantage, un avantage mineur, ou pas vraiment un avantage.

Le pourcentage de Canadiennes et de Canadiens qui estiment que la connaissance des deux langues constitue un grand avantage à tous les égards demeure pratiquement inchangé par rapport aux résultats de 2016.

Accord avec les avantages du bilinguisme – Suivi

Grand avantage	2021 Téléphone	2021 En ligne	2016 Téléphone	2016 En ligne
Améliorer ses perspectives d'emploi	67 %	63 %	71 %	63 %
Offrir un meilleur service (pour ceux qui travaillent avec le public)	67 %	57 %	70 %	59 %
Faire la connaissance de Canadiens qui parlent l'autre langue officielle	58 %	49 %	61 %	49 %
Voyager plus facilement dans d'autres pays	58 %	52 %	56 %	51 %
Se familiariser avec une autre culture	57 %	45 %	55 %	44 %

Q6 Pour chaque énoncé, veuillez indiquer si vous pensez que pour un(e) Canadien(ne), la connaissance des deux langues officielles est un grand avantage, un avantage mineur, ou pas vraiment un avantage.

3. Mythes concernant le bilinguisme officiel

Plusieurs Canadiennes et Canadiens continuent de croire certains mythes concernant le bilinguisme officiel, notamment que le français n'est plus au deuxième rang des langues les plus couramment parlées à l'extérieur du Québec ou qu'il faut être bilingue pour travailler dans la fonction publique fédérale.

Les personnes qui ont répondu au sondage en ligne se sont vu présenter sept mythes concernant le bilinguisme officiel et la politique linguistique, et devaient indiquer si, à leur avis, ces énoncés sont vrais ou faux. Il convient de noter que, bien que six des sept énoncés soient très certainement des mythes, l'énoncé selon lequel « la politique linguistique du Canada veut que tous les services du gouvernement fédéral soient offerts dans les deux langues officielles d'un océan à l'autre », même s'il n'est pas entièrement vrai, peut prêter à interprétation.

Plus de huit personnes sur dix croient que la politique linguistique du Canada veut que tous les services du gouvernement fédéral soient offerts dans les deux langues officielles. La majorité des gens sont aussi convaincus qu'au Canada, à l'exception du Québec, le français n'est plus au deuxième rang des langues les plus couramment parlées derrière l'anglais, même si les plus récentes données de recensement indiquent le contraire. Un nombre important de francophones comme d'anglophones tendent à croire ce mythe. En outre, quatre personnes sur dix croient qu'il faut être bilingue pour travailler dans la fonction publique fédérale, tandis que le quart des personnes qui ont répondu au sondage pensent que seules les personnes qui ont grandi dans un milieu francophone deviendront assez bilingues pour répondre aux critères de bilinguisme de la fonction publique fédérale. Seule une faible minorité de Canadiennes et de Canadiens croient que la politique sur les langues officielles veut que toute la population canadienne parle le français et l'anglais.

Il convient de noter que 26 % des personnes qui ont répondu au sondage croient que le gouvernement du Québec n'est pas tenu d'offrir de services en anglais et que 20 % des gens pensent que la minorité anglophone au Québec est plus privilégiée sur le plan socioéconomique que la majorité francophone. Dans les deux cas, toutefois, plusieurs personnes, particulièrement à l'extérieur du Québec, se disent incertaines à cet égard.

Mythes concernant le bilinguisme – Résultats du sondage en ligne

Mythes : vrai ou faux	Vrai	Faux	Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre
La politique linguistique du Canada veut que tous les services du gouvernement fédéral soient offerts dans les deux langues officielles d'un océan à l'autre.	83 %	7 %	10 %
Au Canada, en dehors du Québec, le français n'est plus la deuxième langue la plus commune après l'anglais.	64 %	16 %	20 %
Il faut être bilingue pour travailler dans la fonction publique fédérale.	40 %	44 %	15 %
Le gouvernement du Québec n'est pas tenu d'offrir de services en anglais.	26 %	51 %	23 %
Seules les personnes qui ont grandi dans un milieu francophone deviendront assez bilingues pour répondre aux critères de bilinguisme de la fonction publique fédérale.	25 %	62 %	14 %
La minorité anglophone au Québec est plus privilégiée sur le plan socioéconomique que la majorité francophone.	20 %	47 %	33 %
La politique linguistique du Canada veut que tous les Canadiens parlent le français et l'anglais.	12 %	77 %	11 %

Q12 Selon votre compréhension, les énoncés suivants sont-ils vrais ou faux?

En général, le pourcentage de répondantes et de répondants qui croient chacun des mythes diffère peu entre les francophones et les anglophones. Il y a toutefois des écarts très significatifs relativement à deux mythes. En effet, chez les francophones, presque la moitié des personnes qui ont répondu au sondage croient que la minorité anglophone au Québec est plus privilégiée que la majorité francophone et 28 % sont convaincues que la politique linguistique du Canada veut que toute la population canadienne parle le français et l'anglais. En revanche, seuls de très petits pourcentages d'anglophones croient que l'un ou l'autre de ces énoncés est vrai.

Mythes concernant le bilinguisme – Résultats du sondage en ligne en fonction de la langue du sondage

Mythes : vrai ou faux	Vrai	Français (n=347)	Anglais (n=1153)
La politique linguistique du Canada veut que tous les services du gouvernement fédéral soient offerts dans les deux langues officielles d'un océan à l'autre.	83 %	80 %	83 %
Au Canada, en dehors du Québec, le français n'est plus la deuxième langue la plus commune après l'anglais.	64 %	58 %	65 %
Il faut être bilingue pour travailler dans la fonction publique fédérale.	40 %	42 %	40 %
Le gouvernement du Québec n'est pas tenu d'offrir de services en anglais.	26 %	23 %	27 %
Seules les personnes qui ont grandi dans un milieu francophone deviendront assez bilingues pour répondre aux critères de bilinguisme de la fonction publique fédérale.	25 %	23 %	25 %
La minorité anglophone au Québec est plus privilégiée sur le plan socioéconomique que la majorité francophone.	20 %	48 %	12 %
La politique linguistique du Canada veut que tous les Canadiens parlent le français et l'anglais.	12 %	28 %	7 %

Q12 Selon votre compréhension, les énoncés suivants sont-ils vrais ou faux?

Dans le sondage de 2016, les répondantes et les répondants étaient obligés d'indiquer s'ils considéraient chaque énoncé comme étant vrai ou faux. Ils ne pouvaient choisir l'option « Je ne sais pas ». Pour permettre la comparaison des résultats de 2021 avec ceux de 2016, le tableau ci-dessous présente uniquement les pourcentages de personnes qui ont répondu « vrai » ou « faux » au sondage en ligne de 2021. Aucun changement significatif n'a été observé dans les pourcentages de Canadiennes et de Canadiens qui croient chacun de ces mythes.

Mythes concernant le bilinguisme – Résultats du sondage en ligne – Suivi

<i>Mythes : vrai ou faux</i>	2021 Vrai	2021 Faux	2016 Vrai	2016 Faux
La politique linguistique du Canada veut que tous les services du gouvernement fédéral soient offerts dans les deux langues officielles d'un océan à l'autre.	92 %	8 %	87 %	13 %
Il faut être bilingue pour travailler dans la fonction publique fédérale.	48 %	52 %	49 %	51 %
Seules les personnes qui ont grandi dans un milieu francophone deviendront assez bilingues pour répondre aux critères de bilinguisme de la fonction publique fédérale.	28 %	72 %	25 %	75 %
La politique linguistique du Canada veut que tous les Canadiens parlent le français et l'anglais.	13 %	87 %	16 %	84 %
Au Canada, en dehors du Québec, le français n'est plus la deuxième langue la plus commune après l'anglais. [MODIFIÉ]	80 %	20 %	–	–
Le gouvernement du Québec n'est pas tenu d'offrir de services en anglais. [MODIFIÉ]	34 %	66 %	–	–
La minorité anglophone au Québec est plus privilégiée sur le plan socioéconomique que la majorité francophone. [NOUVEAU]	30 %	70 %	–	–

Q12 Selon votre compréhension, les énoncés suivants sont-ils vrais ou faux?

C. Maîtrise de la langue et exposition

1. Maîtrise autodéclarée de la langue

Environ la moitié de la population canadienne, dont plus des trois quarts des francophones, dit parler couramment l'autre langue officielle ou du moins pouvoir prendre part à une conversation simple dans cette langue.

Tout comme en 2016, environ la moitié de la population canadienne dit parler couramment l'autre langue officielle ou, du moins, être capable de prendre part à une conversation simple dans cette langue, tandis que l'autre moitié est incapable de soutenir une conversation dans l'autre langue. La maîtrise d'une deuxième langue est plus répandue au Québec et, dans une moindre mesure, dans les provinces de l'Atlantique, en Ontario et en Colombie-Britannique. Elle est moins répandue dans les Prairies.

Bien que les personnes dont le revenu et le niveau de scolarité sont plus élevés soient plus susceptibles de pouvoir au moins prendre part à une conversation simple dans l'autre langue, l'écart le plus important à cet égard se trouve entre les francophones et les anglophones. Parmi les personnes qui ont répondu au sondage

téléphonique, 76 % des francophones disent pouvoir au moins prendre part à une conversation simple en anglais, tandis que 39 % des anglophones peuvent en faire de même en français.

Maîtrise autodéclarée de l'autre langue officielle – Suivi

Maîtrise de l'autre langue officielle	2021 Téléphone	2021 En ligne	2016 Téléphone	2016 En ligne
Pouvez le parler couramment	16 %	19 %	16 %	15 %
Pouvez prendre part à une conversation simple	31 %	34 %	32 %	29 %
Êtes incapable de soutenir une conversation	53 %	46 %	51 %	54 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	0 %	2 %	1 %	2 %

Q7 *Comment décririez-vous votre niveau de compétence en [français/anglais]? Diriez-vous que vous...?
(2016 : Comment décririez-vous votre niveau de compétence en [français/anglais]? Diriez-vous que vous pouvez le parler couramment, que vous pouvez prendre part à une conversation simple ou que vous êtes incapable de soutenir une conversation?)*

Maîtrise autodéclarée de l'autre langue officielle – Résultats du sondage téléphonique en fonction de la langue du sondage

Maîtrise de l'autre langue officielle	2021 Total	2021 Français	2021 Anglais	2016 Total	2016 Français	2016 Anglais
Pouvez le parler couramment	16 %	39 %	10 %	16 %	35 %	11 %
Pouvez prendre part à une conversation simple	31 %	37 %	29 %	32 %	50 %	28 %
Êtes incapable de soutenir une conversation	53 %	24 %	60 %	51 %	16 %	60 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	1 %

Q7 *Comment décririez-vous votre niveau de compétence en [français/anglais]? Diriez-vous que vous...?
(2016 : Comment décririez-vous votre niveau de compétence en [français/anglais]? Diriez-vous que vous pouvez le parler couramment, que vous pouvez prendre part à une conversation simple ou que vous êtes incapable de soutenir une conversation?)*

2. Raisons empêchant d'apprendre l'autre langue officielle

Les principaux obstacles à l'apprentissage de l'autre langue officielle sont le manque d'occasions de s'exercer, le manque d'accès à des cours, l'impression de ne pas en avoir besoin et le manque d'intérêt.

Toutes les répondantes et tous les répondants ne parlant pas couramment l'autre langue officielle devaient indiquer les principaux facteurs les empêchant d'apprendre ou de mieux maîtriser l'autre langue. Parmi les raisons les plus souvent invoquées dans le sondage téléphonique, notons le manque d'accès à des cours, le manque d'occasions de s'exercer ou encore le manque d'intérêt ou l'impression de ne pas avoir besoin d'apprendre l'autre langue.

Le sondage en ligne a fait appel à une méthodologie différente pour cette question, ce qui pourrait expliquer les différences significatives dans les réponses. Les personnes ayant répondu au sondage en ligne devaient

sélectionner les possibles facteurs ou raisons à partir d'une liste d'options, tandis que celles ayant répondu au sondage téléphonique devaient fournir leurs propres raisons, sans choix de réponses. Les personnes qui ont répondu au sondage en ligne ont donc fourni un plus grand nombre de réponses et étaient beaucoup plus susceptibles d'invoquer des facteurs tels que le manque d'occasions de s'exercer, le manque de temps, la difficulté de l'autre langue ou, particulièrement, la peur d'être jugées en raison de leur accent ou de leur grammaire.

Raisons empêchant d'apprendre ou de mieux maîtriser l'autre langue officielle

<i>Raisons</i>	2021 – Téléphone	2021 – En ligne
Je n'ai pas eu accès à des cours de langue	25 %	20 %
Je n'ai pas suffisamment d'occasions de le pratiquer	25 %	48 %
Ce n'est pas nécessaire/je n'en ai pas besoin	24 %	32 %
Cela ne m'intéresse pas	16 %	23 %
Le système public d'éducation est de mauvaise qualité (p. ex., l'apprentissage de la langue n'était pas obligatoire)	9 %	1 %
Je n'ai pas eu/je n'ai pas le temps	8 %	21 %
Je parle déjà une autre ou d'autres langues	7 %	15 %
Je trouve trop difficile d'apprendre une autre ou d'autres langues	6 %	20 %
Âge/trop vieux ou vieille pour apprendre	2 %	0 %
Je crains d'être jugé à cause de mon accent, de ma grammaire ou de mon vocabulaire	2 %	21 %
J'ai un trouble d'apprentissage ou un autre handicap	1 %	0 %
Coût élevé des cours de langue	1 %	0 %
Autre	2 %	2 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	2 %	3 %

Q8 Quelles sont les raisons qui vous ont empêché d'apprendre [le français/l'anglais] ou de mieux maîtriser cette langue?
SOUS-GROUPES : Répondantes et répondants qui ne parlent pas couramment l'autre langue officielle

3. Lieu d'apprentissage de l'autre langue

Environ la moitié des Canadiennes et des Canadiens ayant appris l'autre langue officielle disent avoir reçu cet enseignement exclusivement à l'école primaire ou secondaire, tandis que quatre personnes sur dix l'ont apprise à la fois à l'école et autrement.

Un peu moins de la moitié des Canadiennes et des Canadiens qui sont au moins capables de soutenir une conversation dans l'autre langue officielle disent avoir appris cette langue à l'école primaire ou secondaire, tandis que quatre personnes sur dix l'ont apprise à la fois à l'école et dans un autre contexte. Environ une personne sur six dit avoir appris l'autre langue exclusivement à l'extérieur du cadre scolaire. Il y a très peu de différences entre les groupes démographiques quant à la façon dont la population canadienne a appris l'autre langue; les anglophones sont toutefois beaucoup plus susceptibles d'avoir appris le français seulement à l'école,

tandis que les francophones sont plus susceptibles d'avoir appris l'anglais autrement ou à la fois à l'école et dans un autre contexte.

Lieu d'apprentissage de l'autre langue officielle

Façon dont la langue a été apprise	2021 Téléphone (n = 704)	2021 En ligne (n = 792)
À l'école primaire ou secondaire	46 %	48 %
À l'école et autrement	38 %	37 %
Autrement qu'à l'école	16 %	15 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	0 %	1 %

Q9 Comment avez-vous appris [le français/l'anglais]? Était-ce...?
 SOUS-GROUPES : Répondantes et répondants qui parlent couramment l'autre langue que celle du sondage ou qui peuvent soutenir une conversation simple dans celle-ci.

La grande majorité des répondantes et des répondants ayant appris l'autre langue officielle à l'école primaire ou secondaire ont reçu cet enseignement dans des cours de base à l'extérieur d'un programme d'immersion. Selon les résultats du sondage en ligne, les anglophones (15 %) sont plus susceptibles que les francophones (6 %) d'avoir appris l'autre langue dans un programme d'immersion.

Apprentissage de la langue dans un programme d'immersion ou non

École où l'autre langue a été apprise	2021 Téléphone (n = 583)	2021 En ligne (n = 673)
Suivi des cours de base à l'école en dehors d'un programme d'immersion	75 %	76 %
Suivi un programme d'immersion à l'école	17 %	12 %
Les deux	5 %	8 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	2 %	4 %

Q10 Avez-vous appris [le français/l'anglais] à l'école primaire ou secondaire par l'intermédiaire d'un programme d'immersion [française/anglaise] ou de cours de base à l'école en dehors d'un tel programme?
 SOUS-GROUPES : Répondantes et répondants ayant appris l'autre langue que celle du sondage à l'école

Les répondantes et les répondants qui ont appris l'autre langue au moins dans une certaine mesure ailleurs qu'à l'école primaire ou secondaire devaient indiquer de quelle façon ils ont appris cette langue. Les réponses à cette question varient entre les deux modes, puisque les personnes qui ont répondu au sondage en ligne se sont vu présenter une liste d'options possibles tandis que celles qui ont répondu au sondage téléphonique devaient répondre spontanément, sans choix de réponse. Les Canadiennes et les Canadiens ont le plus souvent appris l'autre langue en regardant la télévision et des films, en socialisant avec des amis, auprès de leur famille, dans le cadre de leur travail, en voyageant ou en suivant des études universitaires ou des cours particuliers.

Lieu d'apprentissage de l'autre langue officielle, autrement qu'à l'école

<i>Contexte d'apprentissage</i>	2021 Téléphone (n = 400)	2021 En ligne (n = 403)
Appris en regardant la télévision, des films, etc.	20 %	38 %
Appris en socialisant avec des amis	18 %	37 %
Appris au travail	20 %	34 %
Fait des études postsecondaires (niveau collégial/universitaire)	8 %	31 %
Appris avec votre conjoint ou conjointe, votre famille ou à la maison	28 %	22 %
Pris des cours particuliers	9 %	20 %
Voyagé ou vécu dans une région anglophone ou francophone.	14 %	10 %
Appris dans le cadre d'un programme d'immersion/d'échange en français	–	4 %
Francophone de naissance/le français est ma langue maternelle	–	2 %
Appris au gouvernement/école de langue de l'armée/formation/cours	–	2 %
Appris à l'aide d'applications/sur Internet	2 %	2 %
Appris dans ma communauté	5 %	<1 %
Appris en lisant des livres	4 %	1 %
Autodidacte (non précisé)	1 %	<1 %
Autre	2 %	1 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	2 %	1 %

Q11 De quelles autres façons avez-vous appris [le français/l'anglais]?
SOUS-GROUPES : Répondantes et répondants ayant appris l'autre langue que celle du sondage ailleurs qu'à l'école

4. Perceptions du bilinguisme dans la communauté

La plupart des Canadiennes et des Canadiens vivent dans une communauté où la majorité de la population n'est pas bilingue, tandis qu'environ deux personnes sur dix disent que plusieurs membres de leur communauté parlent les deux langues.

Les personnes qui ont répondu au sondage en ligne devaient indiquer leur perception du bilinguisme dans leur communauté. La plupart des Canadiennes et des Canadiens (76 %) estiment que pratiquement personne dans leur communauté n'est bilingue, ou encore une petite proportion des gens seulement. Seulement une personne sur cinq indique que presque tout le monde ou qu'une bonne proportion des gens au sein de sa communauté parle les deux langues. Ces résultats sont presque identiques à ce qui a été observé en 2016.

Les réponses à cette question varient grandement d'une province et d'une région à l'autre. En effet, presque la moitié des Québécoises et des Québécois (48 %) indiquent que presque tout le monde est bilingue dans leur communauté, ou du moins qu'une bonne proportion des gens le sont. Ce pourcentage est beaucoup plus faible dans le reste du pays, où seulement 12 % des personnes qui ont répondu au sondage estiment que presque tout le monde ou qu'une bonne proportion des gens sont bilingues.

Perception du bilinguisme dans la communauté – Résultats du sondage en ligne

<i>Bilinguisme</i>	2021 – En ligne	2016 – En ligne
Presque tout le monde est bilingue	3 %	3 %
Une bonne proportion des gens est bilingue	17 %	19 %
Une petite proportion seulement des gens est bilingue	54 %	50 %
Presque personne n'est bilingue	22 %	22 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	4 %	5 %

Q14 Dans quelle mesure croyez-vous que les membres de votre collectivité sont bilingues, c'est-à-dire qu'ils arrivent à s'exprimer dans les deux langues?

5. Exposition à l'autre langue officielle

La plus grande partie de la population québécoise interagit avec des locuteurs de l'autre langue officielle et consomme des médias ou des produits culturels dans l'autre langue au moins à l'occasion. En revanche, une minorité de la population canadienne à l'extérieur du Québec dit avoir de telles interactions ou une telle exposition à l'autre langue officielle.

Les personnes qui ont répondu au sondage en ligne ont aussi été questionnées sur leur exposition à l'autre langue officielle. Une minorité importante de toute la population canadienne dit interagir avec des gens qui parlent surtout l'autre langue officielle (31 %), consommer des médias comme la télévision, la radio et Internet dans l'autre langue officielle (25 %) et profiter de produits culturels comme la littérature, la musique, le cinéma et le théâtre (26 %) au moins à l'occasion.

Fréquence des interactions dans l'autre langue – Résultats du sondage en ligne

<i>Question</i>	Très souvent	À l'occasion	Rarement	Très rarement	Jamais
Interagir avec des gens qui parlent surtout l'autre langue officielle	14 %	17 %	17 %	26 %	26 %
Utiliser des médias, comme la télévision, la radio et Internet, dans l'autre langue officielle	13 %	12 %	8 %	13 %	53 %
Profiter de produits culturels, comme la littérature, la musique, le cinéma et le théâtre, dans l'autre langue officielle	11 %	15 %	11 %	16 %	46 %

Q15 À quelle fréquence avez-vous des interactions avec des gens qui parlent surtout [le français/l'anglais]?

Q16 À quelle fréquence utilisez-vous des médias en [français/anglais], comme la télévision, la radio et Internet?

Q17 À quelle fréquence profitez-vous de produits culturels en [français/anglais], comme la littérature, la musique, le cinéma et le théâtre?

En analysant les réponses à cette question sur l'exposition à l'autre langue officielle, l'aspect le plus important à souligner est la différence majeure entre la population québécoise et le reste de la population canadienne en ce qui concerne la fréquence de leurs interactions avec les locutrices et les locuteurs de l'autre langue et de leur consommation de médias et de produits culturels dans l'autre langue. Six Québécoises et Québécois sur dix disent interagir avec des locutrices et des locuteurs de l'autre langue officielle et consommer des médias ou des produits culturels dans l'autre langue au moins à l'occasion. En revanche, chez les Canadiennes et les Canadiens des autres provinces et territoires, seulement deux personnes sur dix affirment interagir avec des locutrices et

des locuteurs de l'autre langue officielle au moins à l'occasion, tandis que des pourcentages encore plus faibles disent consommer des médias ou des produits culturels dans l'autre langue.

Fréquence des interactions dans l'autre langue – Résultats du sondage en ligne en fonction de la région

<i>Question</i>	2021 Très souvent/à l'occasion	Québec	Canada (à l'exception du Québec)
Interagir avec des gens qui parlent surtout l'autre langue officielle	31 %	65 %	21 %
Utiliser des médias, comme la télévision, la radio et Internet, dans l'autre langue officielle	25 %	65 %	13 %
Profiter de produits culturels, comme la littérature, la musique, le cinéma et le théâtre, dans l'autre langue officielle	26 %	59 %	16 %

Q15 À quelle fréquence avez-vous des interactions avec des gens qui parlent surtout [le français/l'anglais]?

Q16 À quelle fréquence utilisez-vous des médias en [français/anglais], comme la télévision, la radio et Internet?

Q17 À quelle fréquence profitez-vous de produits culturels en [français/anglais], comme la littérature, la musique, le cinéma et le théâtre?

Depuis 2016, on observe une certaine augmentation dans le pourcentage de Canadiennes et de Canadiens qui consomment des médias, comme la télévision, la radio et Internet, ou des produits culturels au moins à l'occasion dans l'autre langue officielle.

Fréquence des interactions dans l'autre langue – Résultats du sondage en ligne – Suivi

<i>Question</i>	2021 Très souvent/à l'occasion	2016 Très souvent/à l'occasion
Interagir avec des gens qui parlent surtout l'autre langue officielle	31 %	32 %
Utiliser des médias, comme la télévision, la radio et Internet, dans l'autre langue officielle	25 %	19 %
Profiter de produits culturels, comme la littérature, la musique, le cinéma et le théâtre, dans l'autre langue officielle	26 %	21 %

Q15 À quelle fréquence avez-vous des interactions avec des gens qui parlent surtout [le français/l'anglais]?

Q16 À quelle fréquence utilisez-vous des médias en [français/anglais], comme la télévision, la radio et Internet?

Q17 À quelle fréquence profitez-vous de produits culturels en [français/anglais], comme la littérature, la musique, le cinéma et le théâtre?

6. Incidence de la pandémie sur l'exposition à l'autre langue officielle

La plus grande partie de la population canadienne affirme que la pandémie de COVID-19 n'a eu aucune incidence sur son exposition à l'autre langue officielle.

Les deux dernières années ont été marquées par la pandémie de COVID-19, laquelle a entraîné des répercussions majeures sur la vie de nombreuses Canadiennes et de nombreux Canadiens. Cependant, lorsqu'elles ont été questionnées à ce sujet, les personnes qui ont répondu au sondage en ligne ont indiqué en majorité (78 %) que la pandémie n'a aucunement influé sur l'exposition de leur famille et d'elles-mêmes à l'autre langue officielle. Une personne sur dix (12 %) affirme que la pandémie a réduit son exposition à l'autre langue, tandis que 4 % des personnes qui ont répondu au sondage estiment qu'elles sont plus exposées à l'autre langue en raison de la

pandémie. Ces opinions sont semblables tant chez les anglophones que chez les francophones, et aucune tendance significative ne se dégage dans les différents groupes démographiques.

Incidence de la pandémie de COVID-19 sur l'exposition à l'autre langue – Résultats du sondage en ligne

<i>Exposition à l'autre langue</i>	<i>%</i>
Réduit votre exposition à l'autre langue	12 %
Eu aucun impact sur votre exposition à l'autre langue	78 %
Augmenté votre exposition à l'autre langue	4 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	6 %

Q18 Quel impact la pandémie de COVID-19 a-t-elle eu sur l'exposition de votre famille et de vous-même à l'autre langue? La pandémie a-t-elle...?

D. Attitudes à l'égard de l'enseignement des langues officielles

1. Énoncés sur les attitudes concernant l'enseignement des langues officielles

Le soutien à l'enseignement des langues officielles au Canada est toujours très élevé, et un grand nombre de personnes estiment qu'on devrait faire plus d'efforts pour que les jeunes deviennent bilingues. Ces efforts comprennent l'accès à de nouvelles places dans les programmes d'immersion et le soutien aux programmes d'enseignement postsecondaire en français.

La grande majorité des personnes qui ont répondu aux sondages téléphonique et en ligne s'entendent pour dire que le français et l'anglais devraient continuer à être enseignés dans les écoles primaires du Canada et que plus d'efforts devraient être faits pour que les jeunes deviennent bilingues et puissent parler les deux langues officielles.

L'ampleur du soutien est semblable dans l'ensemble des groupes démographiques, mais elle tend à être particulièrement importante chez les jeunes âgés de 18 à 34 ans, les francophones, les personnes nées à l'étranger et celles dont la langue maternelle n'est pas l'une des langues officielles. L'idée selon laquelle le gouvernement du Canada devrait en faire davantage pour soutenir les programmes collégiaux et universitaires s'adressant aux personnes souhaitant étudier en français à l'extérieur du Québec obtient également un appui important, tout particulièrement chez les francophones.

La majorité des personnes qui ont répondu au sondage continuent de croire que les gouvernements des provinces et des territoires devraient donner accès à de nouvelles places dans les programmes d'immersion, tandis qu'une majorité plus faible estime que les programmes d'immersion linguistique offrent un enseignement de meilleure qualité que les programmes de base.

Un grand nombre de personnes qui ont répondu au sondage jugent que le gouvernement du Canada devrait continuer d'investir dans des programmes d'échange pour encourager la compréhension entre les francophones et les anglophones du pays, et la vaste majorité de la population canadienne affirme également qu'elle voudrait ou aurait voulu participer à un programme d'échange linguistique dans son école pour interagir avec des jeunes d'autres communautés de langue officielle.

La plus grande partie de la population canadienne continue de rejeter l'idée selon laquelle il est plus utile pour les enfants canadiens d'apprendre à parler d'autres langues comme le mandarin ou l'arabe plutôt que d'apprendre à parler les deux langues officielles. Bien que cette opinion soit partagée par les deux groupes linguistiques, les réponses fournies à cette question varient grandement. En effet, alors que seulement un francophone sur dix est d'accord avec cet énoncé, 38 % des anglophones sont de cet avis (selon le sondage téléphonique). Le niveau d'accord avec cette notion est également plus élevé chez les personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais (43 %), celles qui sont nées ailleurs qu'au Canada (41 %) et celles appartenant à un groupe racisé (47 %).

Accord avec les énoncés sur l'enseignement des langues officielles – Résultats du sondage téléphonique

Accord avec les énoncés sur l'enseignement des langues officielles	Accord net	Fortement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord	Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre
On devrait continuer à enseigner le français et l'anglais dans les écoles primaires du Canada.	91 %	68 %	22 %	4 %	5 %	1 %
On devrait faire plus d'efforts pour que les jeunes deviennent bilingues et puissent parler français et anglais.	81 %	52 %	29 %	10 %	7 %	2 %
Les gouvernements des provinces/territoires devraient donner accès à de nouvelles places dans les programmes d'immersion.	76 %	39 %	37 %	11 %	6 %	7 %
Le gouvernement du Canada devrait en faire davantage pour soutenir les programmes collégiaux et universitaires s'adressant aux personnes souhaitant étudier en français hors Québec.	72 %	37 %	35 %	13 %	12 %	3 %
Les programmes d'immersion linguistique offrent un enseignement de meilleure qualité que les programmes de base.	60 %	25 %	35 %	16 %	10 %	13 %
Au Canada, il est plus utile pour les enfants d'apprendre à parler d'autres langues comme le mandarin ou l'arabe plutôt que d'apprendre à parler les deux langues officielles.	32 %	9 %	23 %	29 %	35 %	4 %
Le gouvernement du Canada devrait continuer d'investir dans des programmes d'échange pour encourager la compréhension entre les francophones et les anglophones du pays.	En ligne seulement	–	–	–	–	–
Vous seriez (ou auriez été) intéressé(e) à participer à un programme d'échange linguistique dans votre école pour interagir avec des jeunes d'autres communautés de langue officielle.	En ligne seulement	–	–	–	–	–

Q5 *Je vais vous lire une série d'énoncés sur l'enseignement du français et de l'anglais. Veuillez indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.*

Accord avec les énoncés sur l'enseignement des langues officielles – Résultats du sondage en ligne

Accord avec les énoncés sur l'enseignement des langues officielles	Accord net	Fortement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord	Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre
On devrait continuer à enseigner le français et l'anglais dans les écoles primaires du Canada.	86 %	55 %	31 %	6 %	6 %	3 %
On devrait faire plus d'efforts pour que les jeunes deviennent bilingues et puissent parler français et anglais.	73 %	40 %	33 %	13 %	9 %	6 %
Le gouvernement du Canada devrait continuer d'investir dans des programmes d'échange pour encourager la compréhension entre les francophones et les anglophones du pays.	72 %	33 %	39 %	10 %	9 %	9 %
Les gouvernements des provinces/territoires devraient donner accès à de nouvelles places dans les programmes d'immersion.	67 %	28 %	39 %	12 %	8 %	13 %
Vous seriez (ou auriez été) intéressé(e) à participer à un programme d'échange linguistique dans votre école pour interagir avec des jeunes d'autres communautés de langue officielle.	63 %	28 %	35 %	13 %	11 %	12 %
Le gouvernement du Canada devrait en faire davantage pour soutenir les programmes collégiaux et universitaires s'adressant aux personnes souhaitant étudier en français hors Québec.	58 %	27 %	32 %	17 %	14 %	10 %
Les programmes d'immersion linguistique offrent un enseignement de meilleure qualité que les programmes de base.	54 %	23 %	31 %	17 %	9 %	20 %
Au Canada, il est plus utile pour les enfants d'apprendre à parler d'autres langues comme le mandarin ou l'arabe plutôt que d'apprendre à parler les deux langues officielles.	28 %	8 %	20 %	27 %	35 %	9 %

Q5 Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés sur l'enseignement du français et de l'anglais. Veuillez indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.

Accord avec les énoncés sur l'enseignement des langues officielles – Résultats du sondage téléphonique en fonction de la langue du sondage

Accord avec les énoncés sur l'enseignement des langues officielles	Accord net	Français (n=324)	Anglais (n=1183)
On devrait continuer à enseigner le français et l'anglais dans les écoles primaires du Canada.	91 %	98 %	89 %
On devrait faire plus d'efforts pour que les jeunes deviennent bilingues et puissent parler français et anglais.	81 %	97 %	78 %
Les gouvernements des provinces/territoires devraient donner accès à de nouvelles places dans les programmes d'immersion.	76 %	89 %	72 %
Le gouvernement du Canada devrait en faire davantage pour soutenir les programmes collégiaux et universitaires s'adressant aux personnes souhaitant étudier en français hors Québec.	72 %	94 %	67 %
Les programmes d'immersion linguistique offrent un enseignement de meilleure qualité que les programmes de base.	60 %	67 %	59 %
Au Canada, il est plus utile pour les enfants d'apprendre à parler d'autres langues comme le mandarin ou l'arabe plutôt que d'apprendre à parler les deux langues officielles.	32 %	10 %	38 %

Q5 Je vais vous lire une série d'énoncés sur l'enseignement du français et de l'anglais. Veuillez indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.

Accord avec les énoncés sur l'enseignement des langues officielles – Suivi

Accord net	2021 – Téléphone	2021 – En ligne	2016 – Téléphone	2016 – En ligne
On devrait continuer à enseigner le français et l'anglais dans les écoles primaires du Canada.	91 %	86 %	89 %	81 %
Les gouvernements des provinces/territoires devraient donner accès à de nouvelles places dans les programmes d'immersion.	76 %	67 %	78 %	66 %
Au Canada, il est plus utile pour les enfants d'apprendre à parler d'autres langues comme le mandarin ou l'arabe plutôt que d'apprendre à parler les deux langues officielles.	32 %	28 %	28 %	26 %
On devrait faire plus d'efforts pour que les jeunes deviennent bilingues et puissent parler français et anglais.	81 %	73 %	84 %	73 %
Les programmes d'immersion linguistique offrent un enseignement de meilleure qualité que les programmes de base.	60 %	54 %	62 %	56 %
Le gouvernement du Canada devrait continuer d'investir dans des programmes d'échange pour encourager la compréhension entre les francophones et les anglophones du pays.	–	72 %	–	73 %
Vous seriez (ou auriez été) intéressé(e) à participer à un programme d'échange linguistique dans votre école pour interagir avec des jeunes d'autres communautés de langue officielle.	–	63 %	–	66 %
Le gouvernement du Canada devrait en faire davantage pour soutenir les programmes collégiaux et universitaires s'adressant aux personnes souhaitant étudier en français hors Québec. [NOUVEAU]	72 %	58 %	–	–

Q5 Je vais vous lire une série d'énoncés sur l'enseignement du français et de l'anglais. Veuillez indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.

2. Importance du bilinguisme chez les enfants

Une forte majorité de parents estiment important que leur enfant apprenne les deux langues officielles et devienne bilingue.

Les personnes qui ont répondu au sondage en ligne devaient indiquer si elles ont des enfants âgés de moins de 18 ans. La grande majorité des parents d'un enfant de moins de 18 ans, tant au Québec (99 %) que dans le reste du pays (70 %), estiment important que leur enfant ait l'occasion d'apprendre l'autre langue officielle et de devenir bilingue. Une majorité de parents dans toutes les régions à l'étude partagent cet avis. Il convient toutefois de souligner que les parents québécois (76 %) sont beaucoup plus susceptibles de trouver cet apprentissage « très » important que ceux du reste du pays (32 %).

Importance de l'apprentissage des langues officielles – Résultats du sondage en ligne

Importance de l'apprentissage des langues officielles	Total (n=359)
Très important	41 %
Plutôt important	35 %
Pas très important	12 %
Pas du tout important	10 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	2 %

Q20 Dans quelle mesure est-il important pour vous que votre ou vos enfants aient l'occasion d'apprendre [le français/l'anglais] et de devenir bilingues? Est-ce...?

SOUS-GROUPES : Parents d'un enfant âgé de moins de 18 ans.

Importance de l'apprentissage des langues officielles – Résultats du sondage en ligne en fonction de la région

Importance de l'apprentissage des langues officielles	Total	Québec (n=78)	Canada à l'exception du Québec (n=281)
Très important	41 %	76 %	32 %
Plutôt important	35 %	23 %	38 %
Pas très important	12 %	1 %	15 %
Pas du tout important	10 %	0 %	12 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	2 %	0 %	2 %

Q20 Dans quelle mesure est-il important pour vous que votre ou vos enfants aient l'occasion d'apprendre [le français/l'anglais] et de devenir bilingues? Est-ce...?

SOUS-GROUPES : Parents d'un enfant âgé de moins de 18 ans.

E. Lien avec les attitudes à l'égard de sujets d'actualité

Le soutien aux langues officielles est devenu la norme, et les attitudes à l'égard de sujets d'actualité ne semblent que très peu liées à l'appui ou à l'opposition à la Loi sur les langues officielles.

Les personnes qui ont répondu au sondage en ligne devaient indiquer dans quelle mesure elles sont en accord ou en désaccord avec une série de 16 énoncés sur les attitudes à l'égard d'enjeux et de sujets d'actualité. Les énoncés portaient notamment sur la place des femmes dans la société, les préoccupations environnementales,

l'efficacité perçue du gouvernement, les organisations syndicales, les mesures d'accommodement pour les minorités religieuses, la confiance accordée aux médias d'information, les politiques de vaccination obligatoire, l'immigration et les priorités du gouvernement en matière d'égalité des droits. Le but de ces questions n'était pas d'analyser les réponses elles-mêmes, mais plutôt d'établir une éventuelle corrélation entre les attitudes à l'égard de ces autres enjeux et l'appui ou l'opposition aux objectifs de la *Loi sur les langues officielles* selon la première question du sondage. Les résultats obtenus pour les 16 énoncés sont présentés ci-dessous.

Accord avec les énoncés sur les sujets d'actualité – Résultats du sondage en ligne

Accord avec les sujets d'actualité	Fortement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord	Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre
Le Canada doit adopter des lois et des règlements plus sévères pour lutter contre les changements climatiques.	40 %	32 %	12 %	10 %	7 %
Les femmes se butent à plus d'obstacles au travail que les hommes.	36 %	41 %	11 %	6 %	5 %
Nous devrions tous nous soucier de l'environnement, même si nous devons payer plus cher.	32 %	40 %	13 %	9 %	6 %
Les droits linguistiques sont aussi importants que tout autre droit garanti par la <i>Charte</i> .	30 %	39 %	15 %	8 %	8 %
Les gens ordinaires n'ont pas vraiment leur mot à dire dans ce que font les représentants élus à Ottawa.	27 %	35 %	21 %	9 %	7 %
Le Québec est une société distincte au sein du Canada.	27 %	40 %	14 %	11 %	8 %
J'ai un lien plus fort avec [le, la, l'] <PROVINCE> qu'avec le Canada.	26 %	32 %	23 %	13 %	7 %
Il faudrait faire tout ce qui est possible pour promouvoir le bilinguisme chez les Canadiens.	24 %	36 %	19 %	14 %	7 %
Quand quelque chose est fait par le gouvernement, il y a habituellement inefficacité et gaspillage.	21 %	38 %	23 %	8 %	10 %
Je m'inquiète du fait que les gouvernements recueillent trop de renseignements personnels.	19 %	36 %	27 %	10 %	8 %
Le nombre d'immigrants qui arrivent au Canada menace les valeurs bien établies des Canadiens.	16 %	23 %	24 %	30 %	8 %

Les organisations syndicales facilitent la vie de tous les travailleurs canadiens.	13 %	36 %	22 %	15 %	13 %
Les politiques de vaccination obligatoire sont une dangereuse menace pour les droits de la personne.	12 %	10 %	16 %	57 %	5 %
Le gouvernement est allé trop loin dans ses efforts pour établir l'égalité des droits.	12 %	19 %	28 %	28 %	13 %
Toutes les mesures raisonnables d'accommodement doivent être prises pour les minorités religieuses au Canada, même si les valeurs de ces groupes ne sont pas celles de la plupart des Canadiens.	10 %	29 %	25 %	23 %	14 %
Je fais davantage confiance aux actualités et aux informations que j'obtiens des médias sociaux qu'à celles des médias grand public.	3 %	13 %	22 %	53 %	9 %

Q19 Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés qui nous aideront à comprendre votre opinion sur certains sujets. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord (de complètement d'accord à complètement en désaccord) avec chacun de ces énoncés.

1. Lien avec l'appui à la Loi

Les énoncés les plus fortement corrélés au soutien aux langues officielles sont ceux qui portent sur le bilinguisme et les droits linguistiques, suivis par ceux concernant les préoccupations environnementales.

Comme on pouvait s'y attendre, les sujets les plus fortement corrélés au soutien aux objectifs de la *Loi* sont les deux énoncés portant sur le bilinguisme et les droits linguistiques. Les personnes qui estiment qu'« il faudrait faire tout ce qui est possible pour promouvoir le bilinguisme chez les Canadiens » et que « les droits linguistiques sont aussi importants que tout autre droit garanti par la *Charte* » sont aussi grandement favorables à la *Loi sur les langues officielles* et à ses objectifs. Les deux énoncés portant sur l'environnement présentent également une forte corrélation avec le soutien à la *Loi*. Le tableau ci-dessous illustre une corrélation positive importante entre cet appui et les énoncés selon lesquels « le Canada doit adopter des lois et des règlements plus sévères pour lutter contre les changements climatiques » et « nous devrions tous nous soucier de l'environnement, même si nous devons payer plus cher ».

On observe également une certaine corrélation entre le soutien à la *Loi* et l'opinion selon laquelle « le Québec est une société distincte au sein du Canada ». Il convient toutefois de noter que le soutien à la *Loi* tend à être plus élevé au Québec que dans le reste du pays et que l'accord avec cet énoncé se retrouve principalement chez la population québécoise.

La corrélation entre le soutien à la *Loi* et les énoncés selon lesquels « les organisations syndicales facilitent la vie de tous les travailleurs canadiens » et « les femmes se butent à plus d'obstacles au travail que les hommes » est plus faible, mais tout de même significative, ce qui laisse entendre que le soutien au bilinguisme est lié au moins dans une certaine mesure au soutien aux questions d'égalité et de justice sociale. L'énoncé selon lequel « toutes les mesures raisonnables d'accommodement doivent être prises pour les minorités religieuses au Canada,

même si les valeurs de ces groupes ne sont pas celles de la plupart des Canadiens » est toutefois très faiblement lié au soutien à la *Loi*.

Attitudes liées au soutien à la *Loi sur les langues officielles*

Énoncés	Coefficient de corrélation
Il faudrait faire tout ce qui est possible pour promouvoir le bilinguisme chez les Canadiens.	0,481
Les droits linguistiques sont aussi importants que tout autre droit garanti par la <i>Charte</i> .	0,373
Le Canada doit adopter des lois et des règlements plus sévères pour lutter contre les changements climatiques.	0,251
Nous devrions tous nous soucier de l'environnement, même si nous devons payer plus cher.	0,246
Le Québec est une société distincte au sein du Canada.	0,215
Les organisations syndicales facilitent la vie de tous les travailleurs canadiens.	0,164
Les femmes se butent à plus d'obstacles au travail que les hommes.	0,156
Toutes les mesures raisonnables d'accommodement doivent être prises pour les minorités religieuses au Canada, même si les valeurs de ces groupes ne sont pas celles de la plupart des Canadiens.	0,084

2. Lien avec l'opposition à la *Loi*

L'opposition aux objectifs de la *Loi sur les langues officielles* est davantage liée à la notion que le gouvernement est allé trop loin dans ses efforts pour établir l'égalité des droits.

Lors de l'analyse du lien entre les énoncés et l'opposition aux objectifs de la *Loi sur les langues officielles*, l'absence de corrélation est, en quelque sorte, aussi révélatrice que sa présence. L'énoncé qui est le plus fortement lié à l'opposition aux objectifs de la *Loi* est celui selon lequel « le gouvernement est allé trop loin dans ses efforts pour établir l'égalité des droits », qui exprime un doute quant au programme d'égalité. L'idée que « le nombre d'immigrants qui arrivent au Canada menace les valeurs bien établies des Canadiens » présente aussi une certaine corrélation avec l'opposition à la *Loi*, bien qu'elle soit faible. D'autres énoncés présentant des corrélations plus faibles, notamment l'idée que « quand quelque chose est fait par le gouvernement, il y a habituellement inefficacité et gaspillage » et la notion que « les gens ordinaires n'ont pas vraiment leur mot à dire dans ce que font les représentants élus à Ottawa », expriment davantage un certain cynisme à l'endroit du gouvernement. Cependant, il convient encore une fois de souligner que les corrélations sont relativement modestes et que le pourcentage de la population canadienne qui s'oppose à la *Loi* est plutôt faible.

Aucune corrélation significative n'est établie entre l'opposition à la *Loi* et l'opposition à la vaccination obligatoire ou aux inquiétudes quant au fait que le gouvernement recueille trop de renseignements personnels. Il ne semble pas non plus y avoir de corrélation entre les attitudes à l'égard de la *Loi* et la confiance ou la méfiance de la population à l'égard des médias grand public.

Attitudes liées à l'opposition à la Loi sur les langues officielles

Énoncés	Coefficient de corrélation
Le gouvernement est allé trop loin dans ses efforts pour établir l'égalité des droits.	0,233
Quand quelque chose est fait par le gouvernement, il y a habituellement inefficacité et gaspillage.	0,173
Le nombre d'immigrants qui arrivent au Canada menace les valeurs bien établies des Canadiens.	0,165
Les gens ordinaires n'ont pas vraiment leur mot à dire dans ce que font les représentants élus à Ottawa.	0,158
J'ai un lien plus fort avec [le, la, l'] <PROVINCE> qu'avec le Canada.	0,105
Je m'inquiète du fait que les gouvernements recueillent trop de renseignements personnels.	0,095
Les politiques de vaccination obligatoire sont une dangereuse menace pour les droits de la personne.	0,055
Je fais davantage confiance aux actualités et aux informations que j'obtiens des médias sociaux qu'à celles des médias grand public.	0,039

F. Profil linguistique des répondantes et des répondants

Le tableau suivant présente la répartition pondérée des personnes qui ont participé au sondage en fonction de leur profil linguistique.

Variable	Échantillon téléphonique %	Échantillon en ligne %
Langue du sondage		
Anglais	80 %	77 %
Français	20 %	23 %
Langue maternelle		
Anglais	59 %	59 %
Français	21 %	24 %
Une autre langue	19 %	17 %
Principale langue parlée à la maison		
Anglais	71 %	68 %
Français	20 %	23 %
Une autre langue	9 %	8 %
Connaissance d'une autre langue, outre le français et l'anglais		
Oui	39 %	35 %
Non	61 %	63 %

II. Profil des répondantes et des répondants

Le tableau suivant présente la répartition pondérée des personnes qui ont participé au sondage, en fonction des principales données démographiques et d'autres variables.

Variable	Échantillon téléphonique %	Échantillon en ligne %
Âge		
De 18 à 24 ans	10 %	4 %
De 25 à 34 ans	17 %	23 %
De 35 à 44 ans	16 %	17 %
De 45 à 54 ans	18 %	17 %
De 55 à 64 ans	14 %	14 %
65 ans ou plus	25 %	25 %
Genre		
Femme	51 %	50 %
Homme	49 %	49 %
Autre identité de genre	1 %	<1 %
Niveau de scolarité		
Diplôme d'études secondaires ou moins	26 %	14 %
École de métiers, études collégiales ou postsecondaires (sans diplôme)	36 %	35 %
Diplôme d'études universitaires ou supérieures	37 %	49 %
Revenu de ménage annuel total		
Moins de 20 000 \$	7 %	4 %
De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$	11 %	12 %
De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$	12 %	13 %
De 60 000 \$ à moins de 80 000 \$	13 %	12 %
De 80 000 \$ à moins de 100 000 \$	9 %	14 %
De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$	17 %	17 %
150 000 \$ et plus	16 %	14 %
Je préfère ne pas répondre	14 %	15 %
Lieu de naissance		
Canada	76 %	77 %
Autre pays	24 %	22 %
Handicap		
Oui	11 %	10 %
Non	89 %	88 %
Je préfère ne pas répondre	1 %	2 %
Origine ethnique		
Personne blanche	75 %	77 %
Personne racisée (non autochtone)	19 %	21 %
Personne autochtone	4 %	2 %
Je préfère ne pas répondre	2 %	3 %

Annexe A : Méthodologie

Environics a mené en parallèle deux sondages, l'un par téléphone et l'autre en ligne, auprès de personnes de 18 ans et plus vivant au Canada.

Sondage téléphonique. La méthode d'échantillonnage utilisée pour le sondage téléphonique a été mise au point de façon à mener 1 500 entrevues auprès du public cible, soit les personnes de 18 ans plus vivant au Canada. L'échantillon était composé d'un mélange de numéros de téléphone fixe (56 %) et de numéros de téléphone cellulaire (44 %), et 30 % des entrevues ont été réalisées auprès de personnes utilisant exclusivement un téléphone cellulaire, soit un pourcentage comparable aux estimations du pourcentage de la population canadienne qui possède uniquement un téléphone cellulaire. Cette approche permet d'obtenir un échantillon probabiliste aléatoire, puisque la probabilité connue d'être sélectionné au sein de l'échantillon s'avère supérieure à zéro pour l'ensemble des ménages utilisant un téléphone fixe et des individus possédant un téléphone cellulaire. Le sondage téléphonique auprès de 1 507 Canadiennes et Canadiens s'est déroulé du 27 septembre au 16 octobre 2021.

Sondage en ligne. L'échantillon en ligne a été conçu de façon à ce qu'environ 1 500 personnes vivant au Canada achèvent le sondage. Les participantes et les participants ont été recrutés à partir d'un panel en ligne, et des quotas ont été établis de façon à assurer que cet échantillon représente la population de personnes âgées de 18 ans et plus vivant au Canada selon des critères d'âge et de genre. Comme l'échantillon téléphonique, l'échantillon en ligne a été stratifié par région afin de permettre une couverture adéquate des zones moins habitées (voir le tableau ci-dessous). Le sondage en ligne auprès de 1 500 Canadiennes et Canadiens s'est déroulé du 30 septembre au 19 octobre 2021.

Les échantillons ont été stratifiés par régions afin de permettre une couverture adéquate des zones moins habitées :

Répartition de l'échantillon

Région	Pourcentage réel de la population (recensement de 2016)	Par téléphone – taille de l'échantillon non pondéré	Marge d'erreur (échantillon téléphonique uniquement)*	En ligne – taille de l'échantillon non pondéré
Atlantique	7 %	150	+/-8,0	102
Québec	23 %	375	+/-5,0	352
Ontario	38 %	453	+/-4,6	577
Manitoba et Saskatchewan	7 %	100	+/-9,7	97
Alberta	12 %	204	+/-6,8	168
Colombie-Britannique et territoires	13 %	225	+/-6,5	204
CANADA	100 %	1 507	+/-2,5	1 500

* En points de pourcentage, avec un coefficient de confiance de 95 %.

Pondération. À l'étape de l'analyse, les données des sondages téléphonique et en ligne ont été pondérées séparément en fonction de la population nationale des 18 ans et plus (par région, âge et genre). Les données des sondages téléphonique et en ligne n'ont pas été combinées, mais plutôt analysées séparément.

Conception du questionnaire

Le questionnaire a été conçu par Environics et le personnel de recherche du Commissariat aux langues officielles à partir du questionnaire du sondage de 2016, auquel de nouvelles questions ont été ajoutées, notamment en ce qui concerne la diversité et la pandémie de COVID-19. La version définitive des questionnaires se trouve à l'annexe B.

Test préliminaire

Un test préliminaire de 22 entrevues téléphoniques (12 en anglais et 10 en français) a été effectué le 27 septembre 2021. Les enregistrements de ces entrevues ont été examinés par le personnel d'Environics. Ces entrevues comprenaient des questions exploratoires standards du gouvernement du Canada. Leur durée moyenne était de 13 minutes. Seules de légères modifications ont été apportées à la suite du test préliminaire.

Le pré-lancement du sondage en ligne a été effectué le 30 septembre; un total de 163 sondages ont été remplis (120 en anglais et 43 en français). Ce pré-lancement visait principalement à confirmer la programmation et la qualité des données du sondage, son contenu ayant déjà été peaufiné dans sa version téléphonique. Aucun changement n'a été apporté après la vérification des données.

Travail sur le terrain

Sondage téléphonique. Les entrevues téléphoniques ont été menées par Elemental Data Collection Inc. (EDCI), à l'aide d'un système d'entrevue téléphonique assistée par ordinateur (ETAO). Des superviseurs étaient présents sur le terrain en tout temps pour veiller au bon déroulement des entrevues et de la consignation des réponses. Au minimum, 10 % du travail de chaque intervieweur a fait l'objet d'un contrôle discret de la qualité, en conformité avec les normes établies par l'industrie.

Des analystes de données ont programmé le questionnaire dans le système ETAO avant de le soumettre à des tests approfondis afin d'assurer l'exactitude de l'organisation et de la collecte des données. Cette validation a permis de garantir que le processus de saisie des données était conforme à la logique de base du sondage. Le système ETAO a pris en charge la composition des numéros, les quotas et les réponses aux questionnaires (l'enchaînement des questions et les intervalles valides). Ce système assure également que les rappels sont effectués de manière opportune. Aucun numéro n'est composé deux fois au cours d'une même période de deux heures. Les rappels sont effectués lors de différentes journées de la semaine, et à différents moments de chaque journée (p. ex., le matin, l'après-midi). Cela permet d'assurer que les rendez-vous prévus sont respectés, ce qui maximise le taux de réponse et la représentativité de l'échantillon. Jusqu'à huit rappels ont ainsi été tentés afin de joindre chacune des personnes faisant partie de l'échantillon.

Sondage en ligne. Le sondage en ligne a été effectué par Environics dans un environnement de sondage Web sécurisé doté de toutes les fonctions requises. Les analystes de données d'Environics ont programmé le questionnaire avant de soumettre celui-ci à des tests approfondis afin d'assurer l'exactitude de l'organisation et de la collecte des données. Cette validation a permis de garantir que le processus de saisie des données était conforme à la logique de base du sondage. Le système de collecte de données a pris en charge les invitations, les quotas et les réponses aux questionnaires (l'enchaînement des questions et les intervalles valides).

Contrôle de la qualité. L'ensemble du travail de recherche a été effectué en conformité avec les Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada, de même qu'avec les lois fédérales applicables (*Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, ou LPRPDE).

Taux de réponse

Sondage téléphonique. L'échantillon téléphonique pour ce sondage consistait en 1 507 entrevues menées auprès de personnes âgées de 18 ans et plus vivant au Canada. Le taux de réponse net au sondage est de 2 %⁴. Ce taux correspond au nombre de personnes ayant répondu au sondage (entrevues menées, exclusions et personnes en excédent du quota) divisé par la somme du nombre de numéros non résolus (occupé, pas de réponse), du nombre de ménages ou de personnes n'ayant pas participé (refus, rappels manqués) et du nombre de participantes et de participants interrogés $[R/(U+IS+R)]$. La répartition de tous les appels est présentée dans le tableau ci-dessous :

Répartition des appels	TOTAL
Échantillon total joint	141 567
NUMÉROS NON RÉSOLUS (U)	61 514
Occupé	284
Aucune réponse	23 841
Messagerie vocale	37 389
NUMÉROS RÉSOLUS (total moins non résolus)	80 053
NON VALIDES (inadmissibles)	57 423
Non-membres d'un ménage	143
Numéros hors service	56 910
Télécopieur/modem	370
ADMISSIBLES SANS RÉPONSE (IS)	20 964
Refus – entreprise	0
Refus – répondant	18 084
Barrière linguistique	388
Rappels manqués/répondants non disponibles ou malades	1 997
Interruptions (entrevues non achevées)	495
ADMISSIBLES AVEC RÉPONSE (R)	1 666
Répondants non admissibles	26
Quotas atteints	133
Sondages achevés	1 507
TAUX DE RÉPONSE $[R/(U + IS + R)]$	2 %

Sondage en ligne. Les taux de réponse en ligne sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Répartition	N
Nombre total d'invitations (c)	18 270
Nombre total de sondages terminés (d)	1 500
Répondants admissibles, mais qui ont abandonné (e)	293
Répondants non admissibles (f)	241
Aucune réponse (g)	14 621
Quotas atteints (h)	1 615
Taux de contact = $(d+e+f+h)/c$	20 %
Taux de participation = $(d+f+h)/c$	18 %

Analyse du biais de non-réponse

Le tableau ci-dessous présente le profil des échantillons finaux téléphonique et en ligne *non pondérés*, comparativement à la population réelle du Canada (d'après les données du recensement de 2016). Comme dans le cas de la plupart des sondages téléphoniques, l'échantillon final sous-représente les personnes plus jeunes et celles détenant un diplôme d'études secondaires ou moins, ce qui est une caractéristique courante des sondages d'opinion publique menés au Canada (c'est-à-dire que les personnes plus âgées et plus éduquées sont plus susceptibles de répondre à ce type de sondages).

Profil de l'échantillon

Type d'échantillon	Échantillon téléphonique %	Échantillon en ligne %	Canada (recensement de 2016)
Genre (18 ans et plus)			
Homme	49 %	50 %	49 %
Femme	50 %	50 %	51 %
Âge			
De 18 à 34 ans	14 %	28 %	27 %
De 35 à 54 ans	28 %	40 %	34 %
55 ans ou plus	58 %	32 %	39 %
Niveau de scolarité**			
Diplôme d'études secondaires ou moins	27 %	14 %	35 %
École de métiers, études collégiales ou postsecondaires (sans diplôme)	36 %	34 %	36 %
Diplôme d'études universitaires ou supérieures	37 %	50 %	29 %

* Les données ne sont pas pondérées et les pourcentages sont établis en fonction des personnes ayant répondu à chacune des questions démographiques.

** Les catégories réelles du recensement diffèrent de celles utilisées dans le cadre de ce sondage et ont été recalculées pour correspondre à ce dernier.

Les données de Statistique Canada en ce qui a trait au niveau de scolarité représentent les Canadiennes et les Canadiens âgés de 25 à 64 ans.

Annexe B : Questionnaire du sondage téléphonique

Environics Research Group
24 septembre 2021

Commissariat aux langues officielles
Attitudes à l'égard du bilinguisme, 2021
Projet n° 11228
Questionnaire, version définitive – entrevues téléphoniques assistées par ordinateur
N = 1 500, POPULATION GÉNÉRALE

Bonjour/Bonsoir/Hello. Je me nomme _____ et je vous appelle d'Environics Research pour le compte d'une institution fédérale. Nous menons un sondage sur les attitudes et opinions de Canadiens âgés de 18 ans et plus. Préférez-vous continuer en français ou en anglais? Would you prefer that I continue in English or French?

English	1
Français	2

(AU BESOIN : Thank you. Someone will call you back shortly to do the survey in English.)

REMARQUE À L'INTENTION DE L'INTERVIEWEUR : IL EST TRÈS IMPORTANT QUE LES GENS RÉPONDENT AU SONDRAGE DANS LA LANGUE DE LEUR CHOIX. SI UN RÉPONDANT FRANCOPHONE OFFRE DE FAIRE L'ENTREVUE EN ANGLAIS OU SI UN RÉPONDANT ANGLOPHONE OFFRE DE FAIRE L'ENTREVUE EN FRANÇAIS, INSISTEZ POUR QUE NOUS LE RAPPELIONS POUR RÉALISER L'ENTREVUE DANS LA LANGUE DE SON CHOIX.

La participation au sondage est volontaire. Soyez assuré(e) que vos réponses seront traitées en toute confidentialité et ne seront utilisées que de façon regroupée et anonyme. Le sondage prendra environ **12 minutes** en tout. Est-ce qu'il s'agit d'un bon moment sécuritaire pour vous? Puis-je continuer?

OUI	CONTINUER
Non, pas maintenant	PRÉVOIR UN RAPPEL
Non/refus	REMERCIER ET TERMINER

[SI L'INTERLOCUTEUR LE DEMANDE : Environics est une société de recherche professionnelle qui a été embauchée par une institution fédérale pour réaliser le sondage.]

[SI L'INTERLOCUTEUR LE DEMANDE : Je pourrai vous fournir le nom de l'institution fédérale à la fin du sondage.]

[SI L'INTERLOCUTEUR LE DEMANDE : Le sondage a été enregistré auprès du service de vérification des recherches du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien sous le code 20210923-EN872. Vous pouvez donc en vérifier la légitimité.]

Tous les renseignements fournis seront traités conformément aux exigences de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Cet appel pourrait être écouté ou enregistré à des fins de contrôle de la qualité.

Section 1 : Questions de sélection et données démographiques initiales

A1. Est-ce que je vous ai joint sur un téléphone fixe ou un téléphone cellulaire?

Téléphone fixe	1
Téléphone cellulaire	2

DEMANDER AUX RÉPONDANTS PARLANT D'UN TÉLÉPHONE CELLULAIRE

A2 À la maison, avez-vous une ligne téléphonique fixe traditionnelle en plus de votre téléphone cellulaire?

Oui	1
Non	2

POSER À TOUS

B. Dans quelle province ou quel territoire demeurez-vous?

NE PAS LIRE

Terre-Neuve-et-Labrador	1
Île-du-Prince-Édouard	2
Nouvelle-Écosse	3
Nouveau-Brunswick	4
Québec	5
Ontario	6
Manitoba	7
Saskatchewan	8
Alberta	9
Colombie-Britannique	10
Yukon	11
Territoires du Nord-Ouest	12
Nunavut	13

C. Quel est votre genre? (SI NÉCESSAIRE : Par « genre », nous entendons votre genre actuel, lequel peut différer du sexe qui vous a été assigné à la naissance et qui est inscrit sur les documents juridiques vous concernant.)

[NE PAS LIRE LA LISTE, SAUF POUR CLARIFIER]

Homme	1
Femme	2
Autre identité de genre	3
Je préfère ne pas répondre	99

NOTER PAR OBSERVATION ET POURSUIVRE LE QUESTIONNAIRE

D. Quelle est votre année de naissance?

LISTE NUMÉRIQUE DÉROULANTE (1910 À 2003)

99 – Je préfère ne pas répondre

POSER À CEUX PRÉFÉRANT NE PAS RÉPONDRE À QD :

E. À des fins de classification, pouvez-vous me dire auquel des groupes d'âge suivants vous appartenez?

LIRE LA LISTE

01 – De 18 à 24 ans

02 – De 25 à 34 ans

03 – De 35 à 44 ans

04 – De 45 à 54 ans

05 – De 55 à 64 ans

06 – 65 ans et plus

NON SUGGÉRÉ – NE PAS LIRE

99 – Je préfère ne pas répondre

REMERCIER ET TERMINER

Section 2 : Attitudes à l'égard des langues officielles du Canada

Voici maintenant quelques questions au sujet des langues officielles du Canada.

[2016 Q1]

1. La *Loi sur les langues officielles* reconnaît le statut égal du français et de l'anglais et vise à assurer que les services du gouvernement du Canada sont offerts en français et en anglais. Diriez-vous que vous êtes **fortement en appui**, **plutôt en appui**, **plutôt en opposition**, **fortement en opposition** face à ces objectifs de la *Loi sur les langues officielles*?

01 – Fortement en appui

02 – Plutôt en appui

03 – Plutôt en opposition

04 – Fortement en opposition

NON SUGGÉRÉ – NE PAS LIRE

99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

[2016 Q1A]/[2016 Q1B]

*****DIVISER L'ÉCHANTILLON – SÉLECTIONNER AU HASARD 50 % DES RÉPONDANTS QUI RÉPONDRONT À LA QUESTION DE SUIVI (Q2A OU Q2B) ET 50 % QUI SAUTERONT ENTIÈREMENT Q2A ET Q2B**

2. A. [Si Q1=01 ou 02] Quelle principale raison donneriez-vous pour expliquer votre appui à la *Loi sur les langues officielles*?

NE PAS LIRE

01 – La Loi reconnaît l'histoire, le statut et la culture du Canada en tant que pays bilingue

- 02 – La Loi favorise l'équité et l'égalité
- 03 – Tout le monde devrait pouvoir communiquer ou obtenir des services dans sa langue préférée
- 04 – Il est utile de parler plus d'une langue
- 05 – Mon expérience personnelle avec l'anglais/le français/être bilingue
- 06 – Le Canada compte beaucoup de personnes qui parlent français
- 07 – Il y a des personnes bilingues ou des gens qui s'efforcent d'apprendre les deux langues
- 08 – Tout le monde n'est pas bilingue
- 98 – Autre (veuillez préciser) _____
- 99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

B. [Si Q1=03 ou 04] Quelle principale raison donneriez-vous pour expliquer votre opposition à la *Loi sur les langues officielles*?

NE PAS LIRE

- 01 – L'anglais est la langue prédominante, le français est en recul
- 02 – Coûts élevés / coûteuse à conserver
- 03 – Il ne devrait y avoir qu'une seule langue officielle
- 04 – La Loi empêche les personnes unilingues d'accéder à un emploi gouvernemental
- 05 – Le Québec ne reconnaît pas le besoin de services en anglais
- 06 – La Loi est discriminatoire à l'égard des autres langues
- 98 – Autre (veuillez préciser) _____
- 99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

[2016 Q2 avec de nouvelles options]

3. **Au Canada, nous avons deux langues officielles : le français et l'anglais. Cela signifie, entre autres choses, que les citoyens peuvent obtenir des services dans la langue officielle de leur choix de la part du gouvernement fédéral lorsque leur nombre le justifie. Je vais vous lire une série d'énoncés sur le sujet. Veuillez indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.**

TOUJOURS AFFICHER A EN PREMIER; RÉPARTIR B-K AU HASARD

- a. Je suis personnellement en faveur du bilinguisme pour l'ensemble du Canada.
- b. Comme le français et l'anglais font partie de notre histoire, il est logique qu'ils aient un statut égal.
- c. L'existence de deux langues officielles est l'une des réalités qui définissent vraiment le Canada.
- d. L'existence de deux langues officielles contribue favorablement à l'image internationale du Canada.
- e. Le fait d'avoir deux langues officielles a fait du Canada un lieu plus accueillant pour les immigrants de diverses cultures et origines ethniques.
- f. D'autres langues que le français et l'anglais devraient devenir officielles.
- g. Le gouvernement du Canada consacre trop d'argent au bilinguisme.
- h. Maintenir deux langues officielles n'a aucun sens dans les régions du pays où la grande majorité des gens parlent uniquement le français ou uniquement l'anglais.

- i. S'il faut plus de ressources par élève pour garantir la même qualité d'enseignement aux enfants des (**Hors Québec** : « communautés francophones en situation minoritaire hors Québec qu'aux enfants des communautés anglophones en situation majoritaire ») (**Au Québec** : « communautés anglophones en situation minoritaire au Québec qu'aux enfants des communautés francophones en situation majoritaire »), je pense qu'il faut rendre ces ressources disponibles.
- j. **[NOUVEAU]** Le fait d'avoir deux langues officielles, au lieu d'une seule, envoie le message que la diversité linguistique est une valeur importante au Canada.
- k. **[NOUVEAU]** Le Canada peut et devrait promouvoir à la fois les deux langues officielles et les langues autochtones.
 - 01 – Fortement d'accord
 - 02 – Plutôt d'accord
 - 03 – Plutôt en désaccord
 - 04 – Fortement en désaccord
 - NON SUGGÉRÉ – NE PAS LIRE**
 - 99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

[2016 Q4 – version légèrement modifiée]

- 4. Je vais vous lire une série d'énoncés qui portent sur certains aspects précis du bilinguisme au Canada. Veuillez m'indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.**

RÉPARTIR A-I AU HASARD

- a. Les Canadiens devraient pouvoir obtenir des services du gouvernement fédéral en français ou en anglais.
- b. **[LÉGÈREMENT MODIFIÉ]** Les grands événements au Canada comme une exposition internationale, la Coupe du monde ou les Jeux olympiques devraient se dérouler dans les deux langues officielles.
- c. Le premier ministre du Canada devrait être bilingue.
- d. Les ministres du Cabinet fédéral devraient être bilingues.
- e. Les juges de la Cour suprême du Canada devraient être bilingues.
- f. **[NOUVEAU]** La politique de bilinguisme officiel du Canada et sa politique de multiculturalisme fonctionnent bien ensemble.
- g. **[NOUVEAU]** Les communautés francophones minoritaires hors Québec ont besoin de plus de soutien.
- h. **[NOUVEAU]** Les communautés anglophones minoritaires au Québec ont besoin de plus de soutien.
- i. **[NOUVEAU]** Il est important pour moi, personnellement, d'entendre et de voir les dirigeants politiques parler dans ma langue officielle de préférence en temps de crise, et non uniquement par l'entremise d'un interprète ou d'une traduction.
 - 01 – Fortement d'accord
 - 02 – Plutôt d'accord
 - 03 – Plutôt en désaccord
 - 04 – Fortement en désaccord

NON SUGGÉRÉ – NE PAS LIRE

99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

[2016 Q5 – version légèrement modifiée]

5. **Je vais vous lire une série d'énoncés sur l'enseignement du français et de l'anglais. Veuillez m'indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.**

RÉPARTIR A-I AU HASARD

- a. On devrait continuer à enseigner le français et l'anglais dans les écoles primaires du Canada.
- b. Les gouvernements des provinces/territoires devraient donner accès à de nouvelles places dans les programmes d'immersion.
- c. Au Canada, il est plus utile pour les enfants d'apprendre à parler d'autres langues comme le mandarin ou l'arabe plutôt que d'apprendre à parler les deux langues officielles.
- d. On devrait faire plus d'efforts pour que les jeunes deviennent bilingues et puissent parler français et anglais.
- e. Les programmes d'immersion linguistique offrent un enseignement de meilleure qualité que les programmes de base.
- f. **[NOUVEAU]** Le gouvernement du Canada devrait en faire davantage pour soutenir les programmes collégiaux et universitaires s'adressant aux personnes souhaitant étudier en français hors Québec.

01 – Fortement d'accord

02 – Plutôt d'accord

03 – Plutôt en désaccord

04 – Fortement en désaccord

NON SUGGÉRÉ – NE PAS LIRE

99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

[2016 Q6]

6. **Pour chaque énoncé, veuillez me dire si vous pensez que pour un Canadien, la connaissance des deux langues officielles est un grand avantage, un avantage mineur, ou pas vraiment un avantage.**

RÉPARTIR A-E AU HASARD

- a. Améliorer ses perspectives d'emploi
- b. Offrir un meilleur service (pour ceux qui travaillent avec le public)
- c. Faire la connaissance de Canadiens qui parlent l'autre langue officielle
- d. Voyager plus facilement dans d'autres pays
- e. Se familiariser avec une autre culture

01 – Grand avantage

02 – Avantage mineur

03 – Pas vraiment un avantage

NON SUGGÉRÉ – NE PAS LIRE

99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

[2016 Q7 – version légèrement modifiée]

7. **Comment décririez-vous votre niveau de compétence en anglais? Diriez-vous que vous pouvez le parler couramment, que vous pouvez prendre part à une conversation simple ou que vous êtes incapable de soutenir une conversation en anglais?**

01 – Je peux le parler couramment

PASSER À Q9

02 – Je peux prendre part à une conversation simple

03 – Je suis incapable de soutenir une conversation

99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

PASSER À Q9

[2016 Q8]

8. **[Si Q7=02 ou 03] Quelles sont les raisons qui vous ont empêché d'apprendre l'anglais ou de mieux maîtriser cette langue?**

NE PAS LIRE – INSCRIRE TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT.

01 – Je n'ai pas eu accès à des cours de langue

02 – Cela ne m'intéresse pas

03 – Je n'ai pas eu/je n'ai pas le temps

04 – Je parle déjà une autre ou d'autres langues

05 – Je trouve trop difficile d'apprendre une autre ou d'autres langues

06 – Ce n'est pas nécessaire/je n'en ai pas besoin

07 – Je n'ai pas suffisamment d'occasions de le pratiquer

08 – Je crains d'être jugé à cause de mon accent, de ma grammaire ou de mon vocabulaire

98 – Autre (veuillez préciser) _____

99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre **[EXCLUSIF]**

[2016 Q9 – version modifiée]

9. **[Si Q7= 01 OU 02] Comment avez-vous appris l'anglais?**

LIRE

01 – À l'école primaire ou secondaire

02 – Autrement qu'à l'école

03 – À l'école et autrement

NON SUGGÉRÉ – NE PAS LIRE

99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

[2016 Q10 – version modifiée]

10. **[Si Q9=01 ou 03] Avez-vous appris l'anglais à l'école primaire ou secondaire par l'entremise d'un programme d'immersion anglaise ou des cours de base à l'école en dehors d'un tel programme?**

01 – Suivi un programme d'immersion anglaise à l'école

02 – Suivi des cours de base à l'école en dehors d'un programme d'immersion anglaise

NON SUGGÉRÉ – NE PAS LIRE

03 – Les deux

99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

[2016 Q11 – version modifiée]

11. **[Si Q9= 02 ou 03] De quelles autres façons avez-vous appris l'anglais?**

NE PAS LIRE – INSCRIRE TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT

01 – Pris des cours particuliers

02 – Appris avec votre conjoint ou conjointe, votre famille ou à la maison

03 – Appris en socialisant avec des amis

04 – Appris en regardant la télévision, des films, etc.

05 – Appris au travail

06 – Fait des études postsecondaires (niveau collégial/universitaire)

98 – Autre (veuillez préciser) _____

99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre **[EXCLUSIF]**

Données démographiques

En terminant, nous aimerions vous poser quelques questions personnelles à des fins statistiques uniquement. Soyez assuré(e) que vos réponses resteront strictement confidentielles.

- F. **Quelle est votre langue maternelle, c'est-à-dire la langue que vous avez apprise en premier à la maison lorsque vous étiez enfant et que vous comprenez encore?**

INSCRIRE UNE SEULE RÉPONSE

01 – L'anglais

02 – Le français

03 – Une autre langue

NON SUGGÉRÉ – NE PAS LIRE

99 – Je préfère ne pas répondre

- G. **Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison?**

INSCRIRE UNE SEULE RÉPONSE

01 – L'anglais

PASSER À QI

02 – Le français

PASSER À QI

03 – Une autre langue

POSER QH

NON SUGGÉRÉ – NE PAS LIRE

99 – Je préfère ne pas répondre

PASSER À QI**POSER À TOUS CEUX AYANT RÉPONDU « UNE AUTRE LANGUE » COMME PRINCIPALE LANGUE PARLÉE À LA MAISON (QG=03)**

H. Laquelle des deux langues officielles canadiennes, c'est-à-dire le français ou l'anglais, considérez-vous comme votre principale langue officielle?

01 – L'anglais

02 – Le français

NON SUGGÉRÉ – NE PAS LIRE

99 – Je préfère ne pas répondre

POSER À TOUS, SAUF CEUX DONT LA LANGUE MATERNELLE OU LA PRINCIPALE LANGUE PARLÉE À LA MAISON EST UNE AUTRE LANGUE

I. Parlez-vous une autre langue ou d'autres langues, à part le français ou l'anglais?

01 – Oui

02 – Non

NON SUGGÉRÉ – NE PAS LIRE

99 – Je préfère ne pas répondre

POSER À TOUS

J. Êtes-vous né(e) au Canada ou dans un autre pays?

01 – Né(e) au Canada

02 – Né(e) dans un autre pays

NON SUGGÉRÉ – NE PAS LIRE

99 – Je préfère ne pas répondre

K. Vous identifiez-vous comme une personne présentant un handicap? REMARQUE, SI ON LE DEMANDE : *Nous entendons par là un trouble ou une maladie chronique, comme une incapacité visuelle ou auditive, ou un handicap lié à la mobilité, la flexibilité ou la dextérité, la douleur, l'apprentissage, le développement, la mémoire ou la santé mentale, qui limite vos activités quotidiennes à l'intérieur ou à l'extérieur de votre domicile (p. ex., à l'école, au travail ou dans la communauté en général).*

01 – Oui

02 – Non

99 – Je préfère ne pas répondre

L. Comment décririez-vous votre origine ethnique, race ou nationalité? NE PAS LIRE LA LISTE, SAUF SI LE RÉPONDATEUR A BESOIN D'AIDE. ACCEPTER JUSQU'À DEUX RÉPONSES.

01 – Noire (africaine, afro-caribéenne, afro-canadienne, etc.)

02 – Asiatique de l'Est ou du Sud-Est (chinoise, coréenne, japonaise, philippine, vietnamienne, thaïlandaise, malaisienne, etc.)

03 – Autochtone (Premières Nations, inuite, métisse, etc.)

- 04 – Latino-américaine (mexicaine, centraméricaine ou sud-américaine)
- 05 – Moyen-orientale/asiatique de l’Ouest (arabe, nord-africaine, iranienne, libanaise, turque, kurde, afghane, etc.)
- 06 – Asiatique du Sud (indienne, pakistanaise, bangladaise, sri lankaise, indo-caribéenne)
- 07 – Blanche (caucasienne, européenne)
- 98 – Autre (veuillez préciser) _____
- 99 – Je préfère ne pas répondre

M. Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez terminé?

LIRE AU BESOIN – INSCRIRE UNE SEULE RÉPONSE

- 01 – Moins que le diplôme d’études secondaires ou l’équivalent/je suis encore à l’école secondaire
- 02 – Diplôme d’études secondaires ou l’équivalent
- 03 – Certificat ou diplôme d’apprenti inscrit ou d’une école des métiers
- 04 – Diplôme d’études collégiales (p. ex. d’un CÉGEP), ou certificat ou diplôme non universitaire
- 05 – Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
- 06 – Baccalauréat
- 07 – Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat

NON SUGGÉRÉ – NE PAS LIRE

- 99 – Je préfère ne pas répondre

N. Laquelle des catégories suivantes représente le mieux le revenu total de votre ménage? Par cela, nous entendons le revenu total combiné, avant impôt, de tous les membres de votre ménage.

LIRE

- 01 – Moins de 20 000 \$
- 02 – De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$
- 03 – De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$
- 04 – De 60 000 \$ à moins de 80 000 \$
- 05 – De 80 000 \$ à moins de 100 000 \$
- 06 – De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$
- 07 – 150 000 \$ et plus

NON SUGGÉRÉ – NE PAS LIRE

- 99 – Je préfère ne pas répondre

Voilà qui met fin au sondage. Ce sondage a été réalisé pour le compte du Commissariat aux langues officielles et est assujéti à la Loi canadienne sur l’accès à l’information. Nous vous remercions de votre participation.

Annexe C : Questionnaire du sondage en ligne

Commissariat aux langues officielles
Attitudes à l'égard du bilinguisme, 2021
Projet n° 11228
Questionnaire, version finale EN LIGNE
N = 1 500, POPULATION GÉNÉRALE

PAGE D'ACCUEIL

Please select your preferred language for completing in survey./Veuillez choisir la langue dans laquelle vous préférez répondre au sondage.

- 1 – English/Anglais
- 2 – Français/French

Les renseignements recueillis durant la recherche sont régis par les dispositions de la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#), des lois du gouvernement du Canada et des lois provinciales en matière de protection des renseignements personnels.

Note de programmation :

Anglais : <https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/acts/P-21/>

Français : <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/p-21/>

Introduction

Environics Research, une société de recherche indépendante, réalise le présent sondage pour le compte d'une institution fédérale afin d'explorer les attitudes et les opinions à l'égard d'enjeux d'importance pour les Canadiens.

Votre participation est volontaire, et vos réponses demeureront entièrement anonymes et confidentielles. Ce sondage vous durera environ 15 minutes et est enregistré auprès du Service de vérification des recherches du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien (CRIC).

Veuillez [cliquer ici](#) pour vérifier son authenticité. Le numéro de vérification est 20 210 923-EN872. Pour consulter notre politique de confidentialité, [cliquez ici](#).

Le présent sondage a été conçu pour être rempli à l'aide d'un ordinateur ou d'une tablette électronique. Si vous utilisez votre téléphone intelligent pour y répondre, nous vous recommandons de le faire en mode paysage (écran à l'horizontale) afin que toutes les questions s'affichent correctement.

Pour toute question au sujet de ce sondage, veuillez communiquer avec Environics Research, à l'adresse survey@environics.ca.

Veuillez cliquer sur >> pour continuer.

Section 1 : Questions de sélection et données démographiques initiales

A. Dans quelle province ou quel territoire demeurez-vous?

LISTE DÉROULANTE DES PROVINCES/TERRITOIRES TERMINER SI AUCUNE RÉPONSE

B. À quel genre vous identifiez-vous?

01 – Homme

02 – Femme

03 – Autre identité de genre

99 – Je préfère ne pas répondre

C. En quelle année êtes-vous né(e)?

LISTE DÉROULANTE DE NOM (1910 À 2003)

99 – Je préfère ne pas répondre

POSER À CEUX INDIQUANT « JE PRÉFÈRE NE PAS RÉPONDRE » AU QUÉBEC :

D. Pourriez-vous nous indiquer auquel des groupes d'âge suivants vous appartenez?

Veillez sélectionner une seule réponse.

01 – De 18 à 24 ans

02 – De 25 à 34 ans

03 – De 35 à 44 ans

04 – De 45 à 54 ans

05 – De 55 à 64 ans

06 – 65 ans et plus

99 – Je préfère ne pas répondre

Section 2: Attitudes à l'égard des langues officielles du Canada

Voici maintenant quelques questions au sujet des langues officielles du Canada.

[2016 Q1]

1. La *Loi sur les langues officielles* reconnaît le statut égal du français et de l'anglais et vise à assurer que les services du gouvernement du Canada sont offerts en français et en anglais. Diriez-vous que vous êtes **fortement en appui**, **plutôt en appui**, **plutôt en opposition** ou **fortement en opposition** face à ces objectifs de la *Loi sur les langues officielles*?

01 – Fortement en appui

02 – Plutôt en appui

03 – Plutôt en opposition

04 – Fortement en opposition

99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

[2016 Q1A]/[2016 Q1B]

2. **A. [Si Q1=1 ou 2] Quelle principale raison donneriez-vous pour expliquer votre appui à la *Loi sur les langues officielles*?**

INSCRIRE MOT POUR MOT

99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

[CODER LA LISTE CI-DESSOUS; NE PAS LA RENDRE VISIBLE AUX RÉPONDANTS.]

La Loi reconnaît l'histoire/le statut/la culture du Canada comme pays bilingue

La Loi favorise l'équité et l'égalité

Tout le monde devrait pouvoir communiquer ou obtenir des services dans la langue de leur choix

Il est utile de parler plus d'une langue

Expérience personnelle avec l'anglais/français

Le Canada compte beaucoup de personnes qui parlent français

Il y a des personnes bilingues ou des gens qui s'efforcent d'apprendre les deux langues

Tout le monde n'est pas bilingue

- B. [Si Q1=3 ou 4] Quelle principale raison donneriez-vous pour expliquer votre opposition à la *Loi sur les langues officielles*?**

INSCRIRE MOT POUR MOT

99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

[CODER LA LISTE CI-DESSOUS; NE PAS LA RENDRE VISIBLE AUX RÉPONDANTS.]

L'anglais est la langue prédominante, le français est en recul

Coûts élevés / coûteuse à conserver

Il ne devrait y avoir qu'une seule langue officielle

La Loi empêche les personnes unilingues d'accéder à un emploi gouvernemental

Le Québec ne reconnaît pas le besoin de services en anglais

La Loi est discriminatoire par rapport aux autres langues

[2016 Q2]

3. **Au Canada, nous avons deux langues officielles : le français et l'anglais. Cela signifie, entre autres choses, que les citoyens peuvent obtenir des services dans la langue officielle de leur choix de la part du gouvernement fédéral lorsque leur nombre le justifie. Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés sur le sujet. Veuillez indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.**

ORGANISER SOUS FORME DE GRILLE(S)**TOUJOURS AFFICHER A EN PREMIER; RÉPARTIR B-K AU HASARD**

- a. Je suis personnellement en faveur du bilinguisme pour l'ensemble du Canada.

- b. Comme le français et l'anglais font partie de notre histoire, il est logique qu'ils aient un statut égal.
- c. L'existence de deux langues officielles est l'une des réalités qui définissent vraiment le Canada.
- d. L'existence de deux langues officielles contribue favorablement à l'image internationale du Canada.
- e. Le fait d'avoir deux langues officielles a fait du Canada un lieu plus accueillant pour les immigrants de diverses cultures et origines ethniques.
- f. D'autres langues que le français et l'anglais devraient devenir officielles.
- g. Le gouvernement du Canada consacre trop d'argent au bilinguisme.
- h. Maintenir deux langues officielles n'a aucun sens dans les régions du pays où la grande majorité des gens parlent uniquement le français ou uniquement l'anglais.
- i. S'il faut plus de ressources par élève pour garantir la même qualité d'enseignement aux enfants des (**Hors Québec** : « communautés francophones en situation minoritaire hors Québec qu'aux enfants des communautés anglophones en situation majoritaire ») (**Au Québec** : « communautés anglophones en situation minoritaire au Québec qu'aux enfants des communautés francophones en situation majoritaire »), je pense qu'il faut rendre ces ressources disponibles.
- j. **[NOUVEAU]** Le fait d'avoir deux langues officielles, au lieu d'une seule, envoie le message que la diversité linguistique est une valeur importante au Canada.
- k. **[NOUVEAU]** Le Canada peut et devrait promouvoir à la fois les deux langues officielles et les langues autochtones.

01 – Fortement d'accord

02 – Plutôt d'accord

03 – Plutôt en désaccord

04 – Fortement en désaccord

99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

[2016 Q4]

4. **Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés sur certains aspects précis du bilinguisme au Canada. Veuillez indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.**

ORGANISER SOUS FORME DE GRILLE(S)

RÉPARTIR A-I AU HASARD

- a. Les Canadiens devraient pouvoir obtenir des services du gouvernement fédéral en français ou en anglais.
- b. **[LÉGÈREMENT MODIFIÉ]** Les grands événements au Canada comme une exposition internationale, la Coupe du monde ou les Jeux olympiques devraient se dérouler dans les deux langues officielles.
- c. Le premier ministre du Canada devrait être bilingue.
- d. Les ministres du Cabinet fédéral devraient être bilingues.
- e. Les juges de la Cour suprême du Canada devraient être bilingues.

- f. **[NOUVEAU]** La politique de bilinguisme officiel du Canada et sa politique de multiculturalisme fonctionnent bien ensemble.
- g. **[NOUVEAU]** Les communautés francophones minoritaires hors Québec ont besoin de plus de soutien.
- h. **[NOUVEAU]** Les communautés anglophones minoritaires au Québec ont besoin de plus de soutien.
- i. **[NOUVEAU]** Il est important pour moi, personnellement, d'entendre et de voir les dirigeants politiques parler dans ma langue officielle de préférence en temps de crise, et non uniquement par l'entremise d'un interprète ou d'une traduction.

01 – Fortement d'accord

02 – Plutôt d'accord

03 – Plutôt en désaccord

04 – Fortement en désaccord

99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

[2016 Q5 – version légèrement modifiée]

5. **Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés sur l'enseignement du français et de l'anglais. Veuillez indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.**

ORGANISER SOUS FORME DE GRILLE(S)

RÉPARTIR A-H AU HASARD

- a. On devrait continuer à enseigner le français et l'anglais dans les écoles primaires du Canada.
- b. Les gouvernements des provinces/territoires devraient donner accès à de nouvelles places dans les programmes d'immersion.
- c. Au Canada, il est plus utile pour les enfants d'apprendre à parler d'autres langues comme le mandarin ou l'arabe plutôt que d'apprendre à parler les deux langues officielles.
- d. On devrait faire plus d'efforts pour que les jeunes deviennent bilingues et puissent parler français et anglais.
- e. Les programmes d'immersion linguistique offrent un enseignement de meilleure qualité que les programmes de base.
- f. Le gouvernement du Canada devrait continuer d'investir dans des programmes d'échange pour encourager la compréhension entre les francophones et les anglophones du pays.
- g. Vous seriez (ou auriez été) intéressé(e) à participer à un programme d'échange linguistique dans votre école pour interagir avec des jeunes d'autres communautés de langue officielle.
- h. **[NOUVEAU]** Le gouvernement du Canada devrait en faire davantage pour soutenir les programmes collégiaux et universitaires s'adressant aux personnes souhaitant étudier en français hors Québec.

01 – Fortement d'accord

02 – Plutôt d'accord

03 – Plutôt en désaccord

04 – Fortement en désaccord

99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

[2016 Q6]

6. Pour chaque énoncé, veuillez indiquer si vous pensez que pour un(e) Canadien(ne), la connaissance des deux langues officielles est un grand avantage, un avantage mineur, ou pas vraiment un avantage.

ORGANISER SOUS FORME DE GRILLE(S)

RÉPARTIR A-E AU HASARD

- a. Améliorer ses perspectives d'emploi
- b. Offrir un meilleur service (pour ceux qui travaillent avec le public)
- c. Faire la connaissance de Canadiens qui parlent l'autre langue officielle
- d. Voyager plus facilement dans d'autres pays
- e. Se familiariser avec une autre culture

01 – Grand avantage

02 – Avantage mineur

03 – Pas vraiment un avantage

99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

[2016 Q7 – version légèrement modifiée]

7. Comment décririez-vous votre niveau de compétence en anglais? Diriez-vous que vous...?

Veuillez sélectionner une seule réponse.

01 – Pouvez le parler couramment

02 – Pouvez prendre part à une conversation simple

03 – Êtes incapable de soutenir une conversation

99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

[2016 Q8]

8. **[Si Q7=02 ou 03] Quelles sont les raisons qui vous ont empêché d'apprendre l'anglais ou de mieux maîtriser cette langue?**

Veillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

- 01 – Je n'ai pas eu accès à des cours de langue
- 02 – Cela ne m'intéresse pas
- 03 – Je n'ai pas eu/je n'ai pas le temps
- 04 – Je parle déjà une autre ou d'autres langues
- 05 – Je trouve trop difficile d'apprendre une autre ou d'autres langues
- 06 – Ce n'est pas nécessaire/je n'en ai pas besoin
- 07 – Je n'ai pas suffisamment d'occasions de le pratiquer
- 09 – Je crains d'être jugé à cause de mon accent, ma grammaire ou mon vocabulaire
- 98 – Autre (veuillez préciser) _____
- 99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre **[EXCLUSIF]**

[2016 Q9 – version modifiée]

9. **[Si Q7=03] Comment avez-vous appris l'anglais? Était-ce...?**

Veillez sélectionner une seule réponse.

- 01 – À l'école primaire ou secondaire
- 02 – Autrement qu'à l'école primaire/secondaire
- 03 – À l'école et autrement
- 99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

[2016 Q10 – version modifiée]

10. **[Si Q9=01 ou 03] Avez-vous appris l'anglais à l'école primaire ou secondaire par l'entremise d'un programme d'immersion anglaise ou des cours de base à l'école en dehors d'un tel programme?**

Veillez sélectionner une seule réponse.

- 01 – Suivi un programme d'immersion anglaise à l'école
- 02 – Suivi des cours de base à l'école en dehors d'un programme d'immersion anglaise
- 03 – Les deux
- 99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

[2016 Q11 – version modifiée]

11. [Si Q9=02 ou 03] De quelles autres façons avez-vous appris l'anglais?

Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

- 01 – Pris des cours particuliers
- 02 – Appris avec votre conjoint ou conjointe, votre famille ou à la maison
- 03 – Appris en socialisant avec des amis
- 04 – Appris en regardant la télévision, des films, etc.
- 05 – Appris au travail
- 06 – Fait des études postsecondaires (niveau collégial/universitaire)
- 98 – Autre (veuillez préciser) _____
- 99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre [EXCLUSIF]

Section 3 : Communications

[2016 Q13]

12. Selon votre compréhension, les énoncés suivants sont-ils vrais ou faux?

ORGANISER SOUS FORME DE GRILLE(S)

RÉPARTIR A-G AU HASARD

- a. La politique linguistique du Canada veut que tous les services du gouvernement fédéral soient offerts dans les deux langues officielles d'un océan à l'autre.
- b. Il faut être bilingue pour travailler dans la fonction publique fédérale.
- c. Seules les personnes qui ont grandi dans un milieu francophone deviendront assez bilingues pour répondre aux critères de bilinguisme de la fonction publique fédérale.
- d. La politique linguistique du Canada veut que tous les Canadiens parlent le français et l'anglais.
- e. [MODIFIÉ] Au Canada, en dehors du Québec, le français n'est plus la deuxième langue la plus commune après l'anglais.
- f. [MODIFIÉ] Le gouvernement du Québec n'est pas tenu d'offrir de services en anglais.
- g. [NOUVEAU] La minorité anglophone au Québec est plus privilégiée sur le plan socioéconomique que la majorité francophone.

- 01 – Vrai
- 02 – Faux
- 99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

[2016 Q14]

13. Les gens ont donné différentes raisons pour leur opposition à la *Loi sur les langues officielles* au Canada. Parmi les raisons suivantes, laquelle est selon vous la plus convaincante, même si vous n'êtes pas nécessairement d'accord avec cette raison, ou aucune des raisons?

Veillez sélectionner une seule réponse.

- 01 – Il en coûte simplement trop cher de faire en sorte que les gens aient accès aux services dans les deux langues officielles.
- 02 – D'autres langues que l'anglais et le français devraient être considérées comme « officielles ».
- 03 – Le gouvernement ne devrait pas jouer un rôle dans les efforts de promotion et de protection des langues officielles au Canada.
- 99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

Section 4 : Profilage

[2016 Q20A]

14. Dans quelle mesure croyez-vous que les membres de votre collectivité sont bilingues, c'est-à-dire qu'ils arrivent à s'exprimer dans les deux langues?

- 01 – Presque tout le monde est bilingue
- 02 – Une bonne proportion des gens est bilingue
- 03 – Une petite proportion seulement des gens est bilingue
- 04 – Presque personne n'est bilingue
- 99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

[2016 Q20B]

15. À quelle fréquence avez-vous des interactions avec des gens qui parlent surtout l'anglais?

- 01 – Très souvent
- 02 – À l'occasion
- 03 – Rarement
- 04 – Très rarement
- 05 – Jamais
- 99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

[2016 Q20C]

16. À quelle fréquence utilisez-vous des médias en anglais, comme la télévision, la radio et Internet?

- 01 – Très souvent
- 02 – À l'occasion
- 03 – Rarement
- 04 – Très rarement
- 05 – Jamais
- 99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

[2016 Q20D]

17. À quelle fréquence profitez-vous de produits culturels en anglais, comme la littérature, la musique, le cinéma et le théâtre?

- 01 – Très souvent
- 02 – À l'occasion
- 03 – Rarement
- 04 – Très rarement
- 05 – Jamais
- 99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

NOUVELLE QUESTION

18. Quel impact la pandémie de la Covid-19 a-t-elle eu sur l'exposition de votre famille et vous-même à l'anglais? La pandémie a-t-elle...?

- 01 – Réduit votre exposition à l'anglais
- 02 – Eu aucun impact sur votre exposition à l'anglais
- 03 – Augmenté votre exposition à l'anglais
- 99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

[2016 Q21]

19. Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés qui nous aideront à comprendre votre opinion sur certains sujets. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord (de complètement d'accord à complètement en désaccord) avec chacun de ces énoncés.

ORGANISER SOUS FORME DE GRILLE(S)

RÉPARTIR A-P AU HASARD

- a. Les gens ordinaires n'ont pas vraiment leur mot à dire dans ce que font les représentants élus à Ottawa.
- b. Quand quelque chose est fait par le gouvernement, il y a habituellement inefficacité et gaspillage.
- c. Nous devrions tous nous soucier de l'environnement, même si nous devons payer plus cher.
- d. Le Canada doit adopter des lois et des règlements plus sévères pour lutter contre les changements climatiques.
- e. Le gouvernement est allé trop loin dans ses efforts pour établir l'égalité des droits.
- f. J'ai un lien plus fort avec [le, la, l'] <PROVINCE> qu'avec le Canada.
- g. Toutes les mesures raisonnables d'accommodement doivent être prises pour les minorités religieuses au Canada, même si les valeurs de ces groupes ne sont pas celles de la plupart des Canadiens.
- h. Le Québec est une société distincte au sein du Canada.
- i. [MODIFIÉ] Je m'inquiète du fait que les gouvernements recueillent trop de renseignements personnels.
- j. Les organisations syndicales facilitent la vie de tous les travailleurs canadiens.
- k. Les femmes se butent à plus d'obstacles au travail que les hommes.

- l. Le nombre d'immigrants qui arrivent au Canada menace les valeurs bien établies des Canadiens.
- m. Il faudrait faire tout ce qui est possible pour promouvoir le bilinguisme chez les Canadiens.
- n. Les droits linguistiques sont aussi importants que tout autre droit garanti par la Charte.
- o. [NOUVEAU] Les politiques de vaccination obligatoire sont une dangereuse menace pour les droits de la personne.
- p. [NOUVEAU] Je fais davantage confiance aux actualités et aux informations que j'obtiens des médias sociaux qu'à celles des médias grand public.

01 – Fortement d'accord

02 – Plutôt d'accord

03 – Plutôt en désaccord

04 – Fortement en désaccord

99 – Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

Section 5 : Données démographiques

En terminant, nous aimerions vous poser quelques questions personnelles à des fins statistiques uniquement. Soyez assuré(e) que vos réponses resteront strictement confidentielles.

- E. Quelle est votre langue maternelle, c'est-à-dire la langue que vous avez apprise en premier à la maison lorsque vous étiez enfant et que vous comprenez encore?**

Veillez sélectionner une seule réponse.

01 – L'anglais

02 – Le français

03 – Une autre langue

99 – Je préfère ne pas répondre

- F. Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison?**

Veillez sélectionner une seule réponse.

01 – L'anglais **POSER QH**

02 – Le français **POSER QH**

03 – Une autre langue **POSER QG**

99 – Je préfère ne pas répondre **POSER QG**

POSER À TOUS CEUX AYANT RÉPONDU « UNE AUTRE LANGUE » COMME PRINCIPALE LANGUE PARLÉE À LA MAISON (QF=03)

- G. Laquelle des deux langues officielles canadiennes, c'est-à-dire le français ou l'anglais, considérez-vous comme votre principale langue officielle?**

01 – L'anglais

02 – Le français

99 – Je préfère ne pas répondre

POSER À TOUS, SAUF CEUX DONT LA LANGUE MATERNELLE OU LA PRINCIPALE LANGUE PARLÉE À LA MAISON EST UNE AUTRE LANGUE**H. Parlez-vous une autre langue ou d'autres langues, à part le français ou l'anglais?**

- 01 – Oui
- 02 – Non
- 99 – Je préfère ne pas répondre

POSER À TOUS**I. Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux votre situation d'emploi actuelle?**

Veillez sélectionner une seule réponse.

- 01 – Employé(e) à temps plein (35 heures ou plus par semaine)
- 02 – Employé(e) à temps partiel (moins de 35 heures par semaine)
- 03 – Au chômage, mais à la recherche d'un emploi
- 04 – Je ne suis pas sur le marché du travail (p. ex., personne au foyer à temps plein, au chômage, pas à la recherche d'un emploi)
- 05 – Étudiant(e) à temps plein
- 06 – À la retraite
- 07 – Autre
- 99 – Je préfère ne pas répondre

J. Parmi les choix suivants, quel est le niveau de scolarité le plus élevé vous avez terminé?

Veillez sélectionner une seule réponse.

- 01 – Moins que le diplôme d'études secondaires ou l'équivalent/je suis encore à l'école secondaire
- 02 – Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- 03 – Certificat ou diplôme d'apprenti inscrit ou d'une école des métiers
- 04 – Diplôme d'études collégiales (p. ex. d'un CÉGEP), ou certificat ou diplôme non universitaire
- 05 – Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
- 06 – Baccalauréat
- 07 – Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat
- 99 – Je préfère ne pas répondre

NOUVELLE QUESTION**K. Avez-vous des enfants âgés de moins de 18 ans?**

- 01 – Oui **POSER Q20**
- 02 – Non
- 99 – Je préfère ne pas répondre

NOUVELLE QUESTION

20. Dans quelle mesure est-il important pour vous que votre ou vos enfants aient l'occasion d'apprendre l'anglais et de devenir bilingues? Est-ce...?

- 01 – Très important
- 02 – Plutôt important
- 03 – Pas très important
- 04 – Pas du tout important
- 99 – Je ne saurais dire/je préfère ne pas répondre

POSER À TOUS

L. Vous identifiez-vous comme une personne présentant un handicap?

Remarque : Nous entendons par là un trouble ou une maladie chronique, comme une incapacité visuelle ou auditive, ou un handicap lié à la mobilité, la flexibilité ou la dextérité, la douleur, l'apprentissage, le développement, la mémoire ou la santé mentale, qui limite vos activités quotidiennes à l'intérieur ou à l'extérieur de votre domicile (p. ex., à l'école, au travail ou dans la communauté en général).

- 01 – Oui
- 02 – Non
- 99 – Je préfère ne pas répondre

M. Lesquels des énoncés suivants décrivent le mieux votre origine ethnique, race ou nationalité?

Veillez sélectionner jusqu'à 2 réponses.

RÉPARTIR AU HASARD

- 01 – Noire (africaine, afro-caribéenne, afro-canadienne, etc.)
- 02 – Asiatique de l'Est ou du Sud-Est (chinoise, coréenne, japonaise, philippine, vietnamienne, thaïlandaise, malaisienne, etc.)
- 03 – Autochtone (Premières Nations, inuite, métisse, etc.)
- 04 – Latino-américaine (mexicaine, centraméricaine ou sud-américaine)
- 05 – Moyen-orientale/asiatique de l'Ouest (arabe, nord-africaine, iranienne, libanaise, turque, kurde, afghane, etc.)
- 06 – Asiatique du Sud (indienne, pakistanaise, bangladaise, sri lankaise, indo-caribéenne)
- 07 – Blanche (caucasienne, européenne)
- 98 – Autre (veuillez préciser) _____
- 99 – Je préfère ne pas répondre

N. Êtes-vous né(e) au Canada ou dans un autre pays?

- 01 – Né(e) au Canada **PASSER À QQ**
- 02 – Né(e) dans un autre pays **POSER QO et QP**
- 99 – Je préfère ne pas répondre **PASSER À QQ**

DEMANDER SI NÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS

O. Quand avez-vous immigré au Canada?

- 01 – Au cours des 5 dernières années
- 02 – Il y a 5 à 10 ans
- 03 – Il y a plus de 10 ans
- 99 – Je préfère ne pas répondre

P. Quel est votre statut au Canada? Êtes-vous...?

- 01 – Un(e) citoyen(ne) canadien(ne)
- 02 – Un(e) résident(e) permanent(e)
- 03 – Autre statut (p. ex., travailleur étranger temporaire, étudiant international, etc.)
- 99 – Je préfère ne pas répondre

POSER À TOUS**Q. Parmi les catégories suivantes, laquelle représente le mieux le revenu total de votre ménage (c'est-à-dire le revenu total combiné, avant impôt, de toutes les personnes de votre ménage)?**

Veillez sélectionner une seule réponse.

- 01 – Moins de 20 000 \$
- 02 – De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$
- 03 – De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$
- 04 – De 60 000 \$ à moins de 80 000 \$
- 05 – De 80 000 \$ à moins de 100 000 \$
- 06 – De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$
- 07 – 150 000 \$ et plus
- 99 – Je préfère ne pas répondre

Voilà qui met fin au sondage. Au nom du Commissariat aux langues officielles, nous vous remercions de votre précieuse participation. Les résultats de ce sondage seront disponibles sur le site Web de Bibliothèque et Archives Canada au cours des prochains mois.

Anglais : <https://www.bac-lac.gc.ca/eng/porr/Pages/search.aspx>

Français : <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/rrop/Pages/recherche.aspx>